



SIRENE®  
BASE DE  
DONNEES

---

# COMPRENDRE LE DESSIN « DETAILLE »

***DESSIN DU FICHER***

***DEFINITION DES VARIABLES***

***Dessin valable à partir du 07/01/2008***

Cette version de documentation est provisoire et nous nous efforçons de l'améliorer. Toute erreur ou omission devra être signalée à votre diffuseur SIRENE.

Version du 01/07/2009

Les « **conditions générales de commercialisation par l'INSEE des informations contenues dans la base de données SIRENE®** » sont accessibles sur [www.sirene.fr](http://www.sirene.fr) ou communicables sur demande.

En passant une commande à l'INSEE, vous déclarez **avoir pris** connaissance de ces conditions et en **accepter sans réserve l'ensemble des dispositions**. En particulier, les données ne peuvent être utilisées que pour des **besoins propres** de votre organisme, qu'elles ne peuvent **en aucun cas être cédées à des tiers**, sous quelque forme que ce soit, gracieusement ou à titre onéreux, sans autorisation préalable de l'INSEE.

## DESSIN DETAILLE

On dénombre 84 variables (yc la zone réservée et les indicateurs VMAJ).

- Chaque enregistrement a une longueur de 660 caractères
- Toutes les variables sont calées à gauche, sauf exception (NBETEXPL, INDREP)

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des variables.

Nom	Libellé	Longueur	Position début	Position fin
<b>IDENTIFICATION - ADRESSE</b>				
SIRET	Identifiant de l'établissement	14	1	14
L1_NOMEN	Nom ou raison sociale de l'entreprise pour l'adressage	38	15	52
L2_COMP	Complément de nom de l'entreprise pour l'adressage	38	53	90
L3_CADR	Complément d'adresse pour l'adressage	38	91	128
L4_VOIE	Numéro et libellé dans la voie	38	129	166
L5_DISP	Distribution spéciale	38	167	204
L6_POST	Ligne d'acheminement postal pour l'adressage	38	205	242
L7_ETRG	Libellé du pays pour les adresses à l'étranger	38	243	280
ZR1	Zone réservée	11	281	291
<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'ETABLISSEMENT</b>				
RPET	Région de localisation de l'établissement	2	292	293
DEPET	Département de localisation de l'établissement	2	294	295
ARRONET	Arrondissement de localisation de l'établissement	2	296	297
CTONET	Canton de localisation de l'établissement	3	298	300
COMET	Commune de localisation de l'établissement	3	301	303
LIBCOM	Libellé de la commune de localisation de l'établissement	32	304	335
DU	Département de l'unité urbaine de la localisation de l'établissement	2	336	337
TU	Taille de l'unité urbaine	1	338	338
UU	Numéro de l'unité urbaine	2	339	340
CODPOS	Code postal	5	341	345
ZR2	Zone réservée	8	346	353
TCD	Tranche de commune détaillée	2	354	355
ZEMET	Zone d'emploi	2	356	357
CODEVOIE	Code voie	5	358	362
NUMVOIE	Numéro dans la voie	4	363	366
INDREP	Indice de répétition	1	367	367
TYPVOIE	Type de la voie de localisation de l'établissement	4	368	371
LIBVOIE	Libellé de la voie de localisation de l'établissement	32	372	403

Nom	Libellé	Longueur	Position début	Position fin
<b>CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE L'ETABLISSEMENT</b>				
ENSEIGNE	Enseigne ou nom de l'exploitation	40	404	443
APET700	Activité principale de l'établissement	5	444	448
ZR3	Zone réservée	2	449	450
SIEGE	Qualité de siège ou non de l'établissement	1	451	451
TEFET	Tranche d'effectif salarié de l'établissement	2	452	453
EFETCENT	Effectif salarié de l'établissement à la centaine près	6	454	459
ORIGINE	Origine de la création de l'établissement	2	460	461
DCRET	Date de création de l'établissement	6	462	467
MMINTRET	Mois d'introduction de l'établissement dans la base de diffusion	2	468	469
ACTIVNAT	Nature de l'activité de l'établissement	2	470	471
LIEUACT	Lieu de l'activité de l'établissement	2	472	473
ACTISURF	Type de magasin	2	474	475
SAISONAT	Caractère saisonnier ou non de l'activité de l'établissement	2	476	477
MODET	Modalité de l'activité principale de l'établissement	1	478	478
DAPET	Date de validité de l'activité principale de l'établissement	4	479	482
DEFET	Date de mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement (année)	4	483	486
EXPLET	Etablissement exploitant tout ou partie des moyens de production	1	487	487
PRODPART	Participation particulière à la production de l'établissement	1	488	488
AUXILT	Caractère auxiliaire de l'activité de l'établissement	1	489	489
EAEANT	Année de validité des rubriques de niveau établissement provenant des EAE*	4	490	493
EAEAPET	Activité principale de l'établissement issue des EAE*	5	494	498
EAASEC1T	Première activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE*	5	499	503
EAASEC2T	Deuxième activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE*	5	504	508
<b>CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE L'ENTREPRISE</b>				
NOMEN	Nom ou raison sociale de l'entreprise	38	509	546
SIGLE	Sigle de l'entreprise	20	547	566
CIVILITE	Civilité des entrepreneurs individuels	1	567	567
CJ	Catégorie juridique ou professionnelle pour les entrepreneurs individuels	4	568	571
TEFEN	Tranche d'effectif salarié de l'entreprise	2	572	573
EFENCENT	Effectif salarié de l'entreprise à la centaine près	6	574	579
APEN700	Activité principale de l'entreprise	5	580	584
ZR4	Zone réservée	1	585	585
APRM	Activité principale au registre des métiers	6	586	591
TCA	Tranche de chiffres d'affaires pour les entreprises enquêtées par les EAE*	1	592	592
RECME	Appartenance au Répertoire des Entreprises Contrôlées Majoritairement par l'Etat	1	593	593
DAPEN	Date de validité de l'activité principale de l'entreprise	4	594	597
DEFEN	Date de mise à jour de l'effectif salarié de l'entreprise (année)	4	598	601
DCREN	Date de création de l'entreprise	6	602	607

Nom	Libellé	Longueur	Position début	Position fin
MMINTREN	Mois d'introduction de l'entreprise dans la base de diffusion	2	608	609
MONOACT	Indice de monoactivité de l'entreprise	1	610	610
MODEN	Modalité de l'activité principale de l'entreprise	1	611	611
EXPLEN	Entreprise exploitant tout ou partie des moyens de production	1	612	612
EAEANN	Année de validité des rubriques de niveau entreprise en provenance des EAE*	4	613	616
EAEAPEN	Activité principale de l'entreprise issue des EAE*	5	617	621
EAASEC1N	Première activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE*	5	622	626
EAASEC2N	Deuxième " " " " "	5	627	631
EAASEC3N	Troisième " " " " "	5	632	636
EAASEC4N	Quatrième " " " " "	5	637	641
NBETEXPL	Nombre d'établissements exploitants actifs de l'entreprise	4	642	645
TCAEXP	Tranche de chiffres d'affaires à l'exportation pour les entreprises enquêtées par les EAE*	1	646	646
REGIMP	Principale région de localisation de l'entreprise	2	647	648
MONOREG	Indice de mono-régionalité de l'entreprise	1	649	649
<b>LOCALISATION DU SIEGE</b>				
RPEN	Région de localisation du siège de l'entreprise	2	650	651
DEPCOMEN	Département et commune de localisation du siège de l'entreprise	5	652	656
<b>DONNEES POUR LES MISES A JOUR</b>				
VMAJ	Nature de la mise à jour (création, suppression, modification)	1	657	657
VMAJ1	Indicateur de mise à jour n°1	1	658	658
VMAJ2	Indicateur de mise à jour n°2	1	659	659
VMAJ3	Indicateur de mise à jour n°3	1	660	660

(\*) EAE = Enquêtes Annuelles Entreprises

## SOMMAIRE DES VARIABLES

<b>SIRET</b>	Identifiant de l'établissement
<b>L1_NOMEN</b>	Nom ou raison sociale de l'entreprise pour l'adressage
<b>L2_COMP</b>	Complément de nom de l'entreprise pour l'adressage
<b>L3_CADR</b>	Complément d'adresse pour l'adressage
<b>L4_VOIE</b>	Numéro et libellé dans la voie
<b>L5_DISP</b>	Distribution spéciale
<b>L6_POST</b>	Ligne d'acheminement postal pour l'adressage
<b>L7_ETRG</b>	Libellé du pays pour les adresses à l'étranger
<b>RPET</b>	Région de localisation de l'établissement
<b>DEPET</b>	Département de localisation de l'établissement
<b>ARRONET</b>	Arrondissement de localisation de l'établissement
<b>CTONET</b>	Canton de localisation de l'établissement
<b>COMET</b>	Commune de localisation de l'établissement
<b>LIBCOM</b>	Libellé de la commune de localisation de l'établissement
<b>DU</b>	Département de l'unité urbaine de la localisation de l'établissement
<b>TU</b>	Taille de l'unité urbaine
<b>UU</b>	Numéro de l'unité urbaine
<b>CODPOS</b>	Code postal
<b>TCD</b>	Tranche de commune détaillée
<b>ZEMET</b>	Zone d'emploi
<b>CODEVOIE</b>	Code voie
<b>NUMVOIE</b>	Numéro dans la voie
<b>INDREP</b>	Indice de répétition
<b>TYPVOIE</b>	Type de la voie de localisation de l'établissement
<b>LIBVOIE</b>	Libellé de la voie de localisation de l'établissement
<b>ENSEIGNE</b>	Enseigne ou nom de l'exploitation
<b>APET700</b>	Activité principale de l'établissement
<b>SIEGE</b>	Qualité de siège ou non de l'établissement
<b>TEFET</b>	Tranche d'effectif salarié de l'établissement
<b>EFETCENT</b>	Effectif salarié de l'établissement à la centaine près
<b>ORIGINE</b>	Origine de la création de l'établissement
<b>DCRET</b>	Date de création de l'établissement
<b>MMINTRET</b>	Mois d'introduction de l'établissement dans la base de diffusion
<b>ACTIVNAT</b>	Nature de l'activité de l'établissement
<b>LIEUACT</b>	Lieu de l'activité de l'établissement
<b>ACTISURF</b>	Type de magasin
<b>SAISONAT</b>	Caractère saisonnier ou non de l'activité de l'établissement
<b>MODET</b>	Modalité de l'activité principale de l'établissement
<b>DAPET</b>	Date de validité de l'activité principale de l'établissement
<b>DEFET</b>	Date de mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement (année)
<b>EXPLET</b>	Etablissement exploitant tout ou partie des moyens de production
<b>PRODPART</b>	Participation particulière à la production de l'établissement
<b>AUXILT</b>	Caractère auxiliaire de l'activité de l'établissement
<b>EAEANT</b>	Année de validité des rubriques de niveau établissement provenant des EAE*
<b>EAEAPET</b>	Activité principale de l'établissement issue des EAE*
<b>EAASEC1T</b>	Première activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE*
<b>EAASEC2T</b>	Deuxième activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE*
<b>NOMEN</b>	Nom ou raison sociale de l'entreprise
<b>SIGLE</b>	Sigle de l'entreprise
<b>CIVILITE</b>	Civilité des entrepreneurs individuels
<b>CJ</b>	Catégorie juridique ou professionnelle pour les entrepreneurs individuels
<b>TEFEN</b>	Tranche d'effectif salarié de l'entreprise
<b>EFENCENT</b>	Effectif salarié de l'entreprise à la centaine près
<b>APEN700</b>	Activité principale de l'entreprise
<b>APRM</b>	Activité principale au registre des métiers
<b>TCA</b>	Tranche de chiffres d'affaires pour les entreprises enquêtées par les EAE*
<b>RECME</b>	Appartenance au Répertoire des Entreprises Contrôlées Majoritairement par l'Etat

<b>DAPEN</b>	Date de validité de l'activité principale de l'entreprise
<b>DEFEN</b>	Date de mise à jour de l'effectif salarié de l'entreprise (année)
<b>DCREN</b>	Date de création de l'entreprise
<b>MMINTREN</b>	Mois d'introduction de l'entreprise dans la base de diffusion
<b>MONOACT</b>	Indice de monoactivité de l'entreprise
<b>MODEN</b>	Modalité de l'activité principale de l'entreprise
<b>EXPLEN</b>	Entreprise exploitant tout ou partie des moyens de production
<b>EAEANN</b>	Année de validité des rubriques de niveau entreprise en provenance des EAE*
<b>EAEAPEN</b>	Activité principale de l'entreprise issue des EAE*
<b>EAASEC1N</b>	Première activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE*
<b>EAASEC2N</b>	Deuxième " " " " "
<b>EAASEC3N</b>	Troisième " " " " "
<b>EAASEC4N</b>	Quatrième " " " " "
<b>NBETEXPL</b>	Nombre d'établissements exploitants actifs de l'entreprise
<b>TCAEXP</b>	Tranche de chiffres d'affaires à l'exportation pour les entreprises enquêtées par les EAE
<b>REGIMP</b>	Principale région de localisation de l'entreprise
<b>MONOREG</b>	Indice de mono-régionalité de l'entreprise
<b>RPEN</b>	Région de localisation du siège de l'entreprise
<b>DEPCOMEN</b>	Département et commune de localisation du siège de l'entreprise
<b>VMAJ</b>	Nature de la mise à jour (création, suppression, modification)
<b>VMAJ1</b>	Indicateur de mise à jour n°1
<b>VMAJ2</b>	Indicateur de mise à jour n°2
<b>VMAJ3</b>	Indicateur de mise à jour n°3

## Identifiant de l'établissement (SIRET)

### Définition

**Le numéro SIRET (prononcer "sirette") est le numéro unique d'identification attribué à chaque établissement par l'INSEE.**

Ce numéro est fermé quand l'activité cesse dans l'établissement concerné ou lorsque l'établissement change d'adresse. Un numéro attribué à l'établissement d'une entreprise donnée n'est plus jamais utilisé au profit d'un autre établissement de cette entreprise.

Le NIC n'est significatif que pour le secteur public (commence par 1 ou 2). Il ne contient aucune valeur caractérisant l'activité ou la localisation des établissements.

### Constitution et traitement

Ce numéro est un simple numéro d'ordre, composé de quatorze chiffres non significatifs : les neuf premiers correspondent au numéro SIREN de l'entreprise dont l'établissement dépend et les cinq derniers à un numéro interne de classement (NIC). Dans le NIC, le dernier chiffre est un chiffre de contrôle.

Le SIRET permet d'immatriculer théoriquement 9999 établissements pour une entreprise donnée.

#### Vérification de l'exactitude d'un identifiant SIRET

- la clé du numéro SIREN à 9 chiffres doit être vérifiée à part (voir variable SIREN)
- le numéro interne de classement est éventuellement complété à gauche par des zéros de façon que sa longueur soit de 4 chiffres. Le dernier et 14ème chiffre est une clé (1-2) qui porte sur les 13 premiers chiffres.
- l'algorithme de vérification syntaxique d'un SIRET est le suivant : on multiplie à partir de la DROITE, les chiffres de rang impair par 1, ceux de rang pair par 2; la somme des chiffres obtenus est un multiple de 10.

*Exemple: soit le siret : 732 829 320 00074*

Rang 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1

numéro SIRET 7 3 2 8 2 9 3 2 0 0 0 0 7 4

Rang pair\* 14 4 4 6 0 0 14 rang pair x 2

Rang impair\* 3 8 9 2 0 0 4 rang impair x 1

somme : 1+4+3+4+8+4+9+6+2+0+0+0+0+1+4+4 =50

### Source et actualisation

Répertoire SIRENE

### Longueur

14

### Type

Alphanumérique

### Renseignement

Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)

### Qualité

Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Nom ou raison sociale de l'entreprise pour l'adressage (L1\_NOMEN)

<b>Définition</b>	<p>Cette variable désigne la première ligne d'information de l'adresse géopostale.</p> <p>C'est une donnée de l'adresse de localisation de l'établissement.</p> <p>Pour plus d'informations sur l'adresse géopostale, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "Adresse géopostale".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est construite :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pour les personnes morales par la raison sociale de l'entreprise, condensée sur 38 caractères.</li></ul> <p><u>Attention</u> : ne pas confondre avec l'identité d'un destinataire à l'intérieur d'une entreprise qui doit figurer en ligne 2 de l'adresse géopostale.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pour les entrepreneurs individuels par la civilité en toutes lettres, le nom d'usage et le prénom de l'entrepreneur individuel. Le nom d'usage est le nom qu'a déclaré vouloir utiliser l'entrepreneur : il peut s'agir du nom patronymique mais aussi du nom de conjoint ou d'un pseudonyme.</li></ul> <p>Cette variable ne contient aucun séparateur.</p> <p><u>Remarque</u> : cette variable peut être différente de la variable NOMEN au niveau de la présentation du nom des entrepreneurs individuels (voir NOMEN).</p> <p><i>Exemple : MONSIEUR DURAND PIERRE</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>En cas de changement de dénomination/raison sociale en cours d'année, cette variable de niveau entreprise est uniquement mise à jour pour le ou les établissements modifiés lors du traitement de la déclaration.</p> <p>Dans le cas d'une mise à jour en cours d'année, les autres établissements pourraient également voir cette variable modifiée.</p>
<b>Longueur</b>	38
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Complément de nom de l'entreprise pour l'adressage (L2\_COMP)

<b>Définition</b>	<p>Cette variable désigne la seconde ligne d'information de l'adresse géopostale.</p> <p>C'est une donnée de l'adresse de localisation de l'établissement.</p> <p>Pour plus d'informations sur l'adresse géopostale, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "Adresse géopostale".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est composée (par ordre de priorité décroissant et dans la limite de 38 caractères, selon leur présence au répertoire) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ pour les personnes morales : du sigle, du nom commercial de l'entreprise ou de l'enseigne de l'établissement,</li><li>○ pour les entrepreneurs individuels : du nom commercial de l'entreprise ou de l'enseigne de l'établissement.</li></ul> <p><u>Remarque</u> : Le nom commercial n'est pas diffusé par ailleurs dans les produits SIRENE. Il s'agit de l'appellation sous laquelle est exercé le commerce et qui permet à la clientèle d'identifier l'entreprise. Exemple : SA MAISAL a pour nom commercial Intermarché.</p> <p><u>Remarque</u> : Cette variable n'est pas une éventuelle fin de raison sociale qui excéderait 38 caractères.</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE.
<b>Longueur</b>	38
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Complément d'adresse pour l'adressage (L3\_CADR)

<b>Définition</b>	<p>Cette variable désigne la troisième ligne d'information de l'adresse géopostale.</p> <p>C'est une donnée de l'adresse de localisation de l'établissement.</p> <p>Pour plus d'informations sur l'adresse géopostale, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "Adresse géopostale".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Le complément d'adresse permet de donner des informations précises et souvent déterminantes dans la phase finale de distribution du courrier.</p> <p>Dans les produits SIRENE, on peut trouver des indications telles que lieu-dit, zone industrielle, zone d'activité, centre commercial, étage, service, etc....</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	38
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Numéro et libellé dans la voie (L4\_VOIE)

<b>Définition</b>	<p><b>Cette variable désigne la quatrième ligne d'information de l'adresse géopostale.</b></p> <p>C'est une donnée de l'adresse de localisation de l'établissement.</p> <p>Pour plus d'informations sur l'adresse géopostale, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "Adresse géopostale".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Dans cette variable, on retrouve le numéro dans la voie, l'indicateur éventuel de répétition, le type de voie et le libellé de voie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le numéro de la voie est unique (pas de 52/54 par exemple), accompagné de l'indice de répétition (lettre A B C D ou extension B, T, Q, C pour BIS, TER, QUATER, QUINQUIES...).</li><li>- Dans le cas où le numéro de la voie est composé d'une série de numéros, seul le premier numéro est conservé (ex : 15 pour 15/17)</li><li>- Il n'y a jamais de virgule, ni point, ni apostrophe, ni souligné ni tiret après le numéro dans la voie.</li><li>- En ce qui concerne la voie, toutes les voies n'ont pas forcément de type. Le libellé de la voie correspond à l'appellation officielle de la voie. Le recours aux abréviations, aux initiales ou la suppression de mots n'intervient que si le type de voie et le libellé de voie dépassent 32 caractères. Ce recours est alors effectué selon les priorités dictées par la norme AFNOR XPZ 10-011.</li></ul>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	38
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.



## Ligne d'acheminement postal pour l'adressage (L6\_POST)

<b>Définition</b>	<p><b>Ligne d'acheminement postal pour l'adressage.</b></p> <p>Cette variable désigne la sixième ligne d'information de l'adresse géopostale.</p> <p>C'est une donnée de l'adresse de localisation de l'établissement.</p> <p>Pour plus d'informations sur l'adresse géopostale, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "Adresse géopostale".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est toujours renseignée. Elle contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit le code postal et le libellé de la localité.</li> </ul> <p>Le code postal peut être différent de celui de la variable CODPOS qui ne comporte que les codes postaux des communes ou des bureaux distributeurs si la commune est pluri-distribuée.</p> <p>Le libellé de la localité est le nom officiel de la localité enregistrée au Code Officiel Géographique. Il existe 2 exceptions à cette règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de confusion possible entre plusieurs localités, la Poste peut modifier le libellé de référence. Exemple : localité de VALENCE D AGEN (libellé Postal) dont le libellé de référence est VALENCE.</li> <li>- Dans un cas de changement de libellé pour des besoins postaux, la Poste agit en collaboration avec la mairie.</li> </ul> <p><u>Remarque</u> : Le libellé de la localité peut être différent de la commune de localisation (définie par les variables DEPET, COMET ou DEPCOM et LIBCOM). Elle peut même appartenir à un département voisin. Ainsi, le département et la commune figurant dans la 6ème ligne de l'adresse géopostale peuvent être différents du département et de la commune de localisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit le code postal et le libellé du bureau distributeur, en particulier dans les DOM. Dans ce cas, le libellé de la commune figure sur la ligne précédente de l'adresse.</li> <li>- soit le code CEDEX (Courrier d'Entreprise à Distribution EXceptionnelle) et le libellé du CEDEX.</li> </ul> <p>Le code CEDEX permet d'identifier clairement et précisément le courrier d'entreprise et ainsi d'assurer un traitement spécifique. Dans ces cas, le code est suivi du libellé du cedex (nom de la ville suivi de cedex et parfois d'un chiffre (Ex : 75675 Paris cedex 14). S'il s'agit d'une distribution spéciale, le libellé de la distribution spécial sera noté (Ex : Armées)</p> <p>Les codes postaux et CEDEX sont des éléments postaux permettant de préciser le bureau qui assure la distribution du courrier. Il s'agit de données d'organisation postale qui doivent être utilisées en l'état.</p> <p>Pour les adresses à l'étranger cette sixième ligne peut comporter un code s'il existe dans le pays, suivi du libellé de localité. Elle est obligatoirement suivie de la septième ligne qui comporte le nom du pays (L7_ETRG)</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	38
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Libellé du pays pour les adresses à l'étranger (L7\_ETRG)

<b>Définition</b>	<p><b>Libellé de pays étranger pour les adresses à l'étranger.</b></p> <p>Cette variable désigne la dernière ligne d'information de l'adresse géopostale. C'est une donnée de l'adresse de localisation de l'établissement.</p> <p>Pour plus d'informations sur l'adresse géopostale, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "Adresse géopostale".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est toujours renseignée pour les adresses à l'étranger.</p> <p>Elle fait suite à la sixième ligne de l'adresse qui comporte au minimum le nom de la localité et doit figurer en dernière ligne de l'adresse sur les envois postaux.</p> <p>Le libellé d'une adresse d'un envoi international est soumis aux recommandations émises par les pays d'origine et de destination de l'envoi.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la partie de l'adresse qui indique le pays de destination est régie par les recommandations du pays d'origine,</li><li>- le reste de l'adresse est soumis aux recommandations du pays de destination.</li></ul> <p>Pour ces raisons, dans les produits SIRENE, le format postal des adresses à l'étranger n'est pas forcément assuré.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Cette variable est construite à partir des données géographiques du répertoire SIRENE. La nomenclature utilisée est celle du Code Officiel Géographique (COG), disponible à l'INSEE et sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> à la rubrique nomenclature.</p>
<b>Longueur</b>	38
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a>

## Région de localisation de l'établissement (RPET)

<b>Définition</b>	<b>Région de localisation de l'établissement.</b> Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	<u>Remarque</u> : Pour la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon, la modalité de la région est 98 dans les produits Sirène, alors que le code de la commune dans le Code Officiel Géographique (COG) est 97501 pour Miquelon-Longlade et 97502 pour Saint-Pierre.  Juin 2008 : Suite à la renumérotation de certains départements: - le code région de Mayotte est 06 - le code région de St Barthélemy est 07 - le code région de St Martin est 08
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

### Liste des modalités

-----

01 : Guadeloupe  
02 : Martinique  
03 : Guyane  
04 : Réunion  
06 : Mayotte  
07 : Saint Bartélemy  
08 : Saint Martin  
11 : Ile-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)  
21 : Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52)  
22 : Picardie (02, 60, 80)  
23 : Haute-Normandie (27, 76)  
24 : Centre (18, 28, 36, 37, 41, 45)  
25 : Basse-Normandie (14, 50, 61)  
26 : Bourgogne (21, 58, 71, 89)  
31 : Nord-Pas-de-Calais (59, 62)  
41 : Lorraine (54, 55, 57, 88)  
42 : Alsace (67, 68)  
43 : Franche-Comté (25, 39, 70, 90)  
52 : Pays de La Loire (44, 49, 53, 72, 85)  
53 : Bretagne (22, 29, 35, 56)  
54 : Poitou-Charentes (16, 17, 79, 86)  
72 : Aquitaine (24, 33, 40, 47, 64)  
73 : Midi-Pyrénées (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)  
74 : Limousin (19, 23, 87)  
82 : Rhône-Alpes (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)  
83 : Auvergne (03, 15, 43, 63)  
91 : Languedoc-Roussillon (11, 30, 34, 48, 66)  
93 : Provence Alpes Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)  
94 : Corse (2A, 2B)  
98 : Territoires d'outre-mer (TOM yc. St Pierre & Miquelon)  
99 : Etranger

-----

## Département de localisation de l'établissement (DEPET)

<b>Définition</b>	<b>Code du département de localisation de l'établissement.</b> Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	Le code DEPET prend les valeurs 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 97, 98, 99. - Pour les départements d'outre-mer (DOM), le code DEPET est 97 y compris pour Saint-Pierre et Miquelon, Mayotte, St Barthélemy et St Martin. - Pour les établissements localisés à l'étranger (cas des sièges d'établissements français), le code DEPET est 99. Le pays de localisation est alors identifiable par le code COMET.
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE Les départements sont définis dans le code officiel géographique (COG), disponible à l'INSEE et sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> à la rubrique nomenclature.
<b>Longueur</b>	3
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a>

## Arrondissement de localisation de l'établissement (ARRONET)

<b>Définition</b>	<b>Arrondissement de localisation de l'établissement</b> Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	Cette variable est codifiée à partir du code de la commune de localisation de l'établissement. <ul style="list-style-type: none"><li>- Les arrondissements des départements de la métropole n'ont qu'un seul caractère même s'ils sont codifiés sur deux positions (cadrage à gauche).</li><li>- Pour Lyon, Marseille et Paris, les arrondissements correspondent à la commune. <i>Ex : PARIS DEP=75 et ARRONET=1</i> (à ne pas confondre avec les arrondissements municipaux)</li><li>- Pour les départements d'outre-mer, les deux caractères sont utilisés. Le caractère de gauche caractérise le département : 1 Guadeloupe, 2 Martinique, 3 Guyane, 4 Réunion. Le caractère de droite identifie l'arrondissement. <i>Ex : Pour l'arrondissement de Fort de France en Martinique, on aura DEP=97 et ARRONET=21.</i></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cette variable n'est pas renseignée pour les adresses à l'étranger</li></ul>
<b>Source et actualisation</b>	Code officiel géographique (COG). La liste des arrondissements est disponible dans le Code Officiel Géographique (COG) vendu à l'INSEE et sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> à la rubrique nomenclature. Sa mise à jour est annuelle.
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est : <ul style="list-style-type: none"><li>o non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>o ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique..</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a>

## Canton de localisation de l'établissement (CTONET)

<b>Définition</b>	<p><b>Code du canton de localisation de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est renseignée pour les unités situées sur le territoire français. Elle n'est pas renseignée pour les adresses à l'étranger.</p> <p>Les cantons des départements de la métropole utilisent 2 positions cadrées à gauche. Les cantons des départements d'outre-mer utilisent les 3 positions, la position de gauche caractérisant le département : 1 Guadeloupe, 2 Martinique, 3 Guyane, 4 Réunion.</p> <p>Les cantons sont composés de commune(s) entière(s), de portion(s) de commune(s), voire des deux. Lorsqu'une commune est découpée en plusieurs fractions cantonales, on attribue un code de canton pour la commune entière (nomenclature supérieure à 90) : c'est ce code qui figure dans les fichiers SIRENE. Ces cas sont repérables par la variable TYPCT dans le fichier des cantons &gt;1 sur le site internet de l'INSEE.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Code officiel géographique (COG).</p> <p>Cette information est obtenue à partir du code officiel géographique. Sa mise à jour est annuelle. Le canton attribué est celui que l'on trouve dans le fichier des communes au premier janvier de chaque année (variable CT).</p>
<b>Longueur</b>	3
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique..</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a>

## Commune de localisation de l'établissement (COMET)

<b>Définition</b>	<p><b>Code officiel géographique de la commune de localisation de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est toujours renseignée.</p> <p>Elle est à associer avec la variable département DEPET.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour Paris, Lyon et Marseille, COMET représente les arrondissements municipaux :</li> <li>- 16 arrond. pour Marseille 201 à 216 et DEPET = 13</li> <li>- 9 arrond. pour Lyon 381 à 389 et DEPET = 69</li> <li>- 20 arrond. pour Paris 101 à 120 et DEPET = 75</li> <li>- Pour les établissements localisés dans les DOM ou les TOM, le premier chiffre renseigne le département ou le territoire (1 Guadeloupe, 2 Martinique, 3 Guyane, 4 Réunion, 5 St Pierre et Miquelon), les 2 derniers chiffres renseignent la commune.</li> <li>- Pour les établissements localisés à l'étranger (cas des sièges d'établissements français), la variable COMET renseigne le pays de localisation, selon la nomenclature des Pays définie au COG (<a href="http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/cog/pays.asp">www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/cog/pays.asp</a>).</li> </ul> <p>Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "L'adresse".</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	<p>3</p> <p>Les communes sont mises à jour ponctuellement par le code officiel géographique (COG), disponible à l'INSEE et sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> à la rubrique nomenclature (téléchargement&gt;liste des communes et rubrique Outre-mer)</p>
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a></p> <p>Voir également les modalités des codes d'Outremer sur le site internet de l'INSEE: <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/cog/outremer.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/cog/outremer.htm</a></p>

## Libellé de la commune de localisation de l'établissement (LIBCOM)

<b>Définition</b>	<b>Libellé de la commune de localisation de l'établissement.</b> Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	Cette variable est libellée selon le code commune à laquelle elle appartient dans la nomenclature officielle du code géographique (variables COMET ou DEPCOM).
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE. La nomenclature utilisée est celle du Code Officiel Géographique (COG), disponible à l'INSEE et sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> à la rubrique nomenclature.
<b>Longueur</b>	32
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a>

## Département de l'unité urbaine de la localisation de l'établissement (DU)

<b>Définition</b>	<p><b>Département de l'unité urbaine.</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est à rapprocher de l'Unité Urbaine (UU et TU).</p> <p>Elle est renseignée pour les établissements situés dans les départements français et appartenant à des unités urbaines. Elle n'est pas renseignée pour les adresses à l'étranger.</p> <p>Chaque unité urbaine et chacune des communes la constituant sont affectées d'un numéro de code d'unité urbaine à cinq chiffres.</p> <p>Les deux premiers chiffres identifient le département de l'unité urbaine (DU):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 00 pour les unités urbaines interdépartementales</li> <li>- code du département pour les unités urbaines intra-départementales de métropole.</li> <li>- 9A pour la Guadeloupe, 9B pour la Martinique</li> <li>- 9C pour la Guyane, 9D pour la Réunion</li> </ul> <p>Le troisième chiffre correspond à la tranche (TU) de population sans doubles comptes en 1999 de l'ensemble de l'unité urbaine (Pour les unités urbaines internationales, seules sont prises en compte les communes situées en France).</p> <p>Les deux derniers chiffres constituent un numéro d'ordre attribué à chaque unité urbaine.</p> <p><i>Ex : Pour NIORT le code de l'unité urbaine est 79501 (DU=79 TU=5 UU=01)</i></p> <p><i>Niort est dans une unité urbaine située dans le département des Deux Sèvres (DU=79) ; cette unité appartient à la tranche d'unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants (TU=5) ; l'unité urbaine de Niort est la première unité urbaine (UU=01) de la tranche (TU=5) du département 79.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	Recensement de la population. A partir de janvier 2001, les départements de l'unité urbaine sont ceux du recensement de 1999.
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>o ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique..</li> </ul>
<b>Liste des modalités</b>	Les modalités sont celles des départements de la France (se reporter à la variable DEPET)

## Taille de l'unité urbaine (TU)

<b>Définition</b>	<p><b>Taille de l'unité urbaine de la localisation de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est à rapprocher du département de l'Unité Urbaine (DU et UU).</p> <p>Elle est renseignée pour les établissements situés dans les départements français et appartenant à des unités urbaines. Elle n'est pas renseignée pour les adresses à l'étranger.</p> <p>Chaque unité urbaine et chacune des communes la constituant sont affectées d'un numéro de code d'unité urbaine à cinq chiffres. Les deux premiers chiffres (DU) identifient le département de l'unité urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 00 pour les unités urbaines interdépartementales</li> <li>- code du département pour les unités urbaines intra-départementales de métropole.</li> <li>- 9A pour la Guadeloupe, 9B pour la Martinique</li> <li>- 9C pour la Guyane, 9D pour la Réunion</li> </ul> <p>Le troisième chiffre correspond à la tranche (TU) de population sans doubles comptes en 1999 de l'ensemble de l'unité urbaine (Pour les unités urbaines internationales, seules sont prises en compte les communes situées en France).</p> <p>Les 2 derniers chiffres constituent un numéro d'ordre attribué à chaque unité urbaine (UU) à l'intérieur de chacune des classes des tranches d'unités urbaines (TU).</p> <p><i>Ex : Pour NIORT le code de l'unité urbaine est 79501 - DU=79 TU= 5 UU=01</i></p> <p><i>Niort est dans une unité urbaine située dans le département des Deux Sèvres (DU=79) ; cette unité appartient à la tranche d'unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants (TU=5) ; l'unité urbaine de Niort est la première unité urbaine (UU=01) de la tranche (TU=5) du département 79.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	Recensement de la population. A partir de janvier 2001, les départements de l'unité urbaine sont ceux du recensement de 1999.
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique..</li> </ul>
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>0 : Établissement localisé en commune rurale</p> <p>1 : Unité urbaine de moins de 5 000 habitants</p> <p>2 : Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants</p> <p>3 : Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants</p> <p>4 : Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants</p> <p>5 : Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants</p> <p>6 : Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants</p> <p>7 : Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants</p> <p>8 : Agglomération de Paris</p> <p>-----</p>

## Numéro de l'unité urbaine (UU)

<b>Définition</b>	<p><b>Numéro de l'unité urbaine.</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p> <p>Une Unité Urbaine est une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité et comportent au moins 2 000 habitants.</p> <p>Une unité urbaine constituée de plusieurs communes est dénommée agglomération. Les deux chiffres UU constituent un numéro d'ordre attribué à chaque unité urbaine, au sein d'un département (Voir DU).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est à rapprocher du département de l'Unité Urbaine (DU et TU).</p> <p>Elle est renseignée pour les établissements situés dans les départements français et appartenant à des unités urbaines. Elle n'est pas renseignée pour les adresses à l'étranger.</p> <p>Chaque unité urbaine et chacune des communes la constituant sont affectées d'un numéro de code d'unité urbaine à cinq chiffres. Les deux premiers chiffres (DU) identifient le département de l'unité urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 00 pour les unités urbaines interdépartementales</li> <li>- code du département pour les unités urbaines intra-départementales de métropole.</li> <li>- 9A pour la Guadeloupe, 9B pour la Martinique</li> <li>- 9C pour la Guyane, 9D pour la Réunion</li> </ul> <p>Le troisième chiffre correspond à la tranche (TU) de population sans doubles comptes en 1999 de l'ensemble de l'unité urbaine (Pour les unités urbaines internationales, seules sont prises en compte les communes situées en France).</p> <p>Les deux derniers chiffres constituent un numéro d'ordre attribué à chaque unité urbaine (UU) à l'intérieur de chacune des classes des tranches d'unités urbaines (TU), dans une séquence croissante selon la population sans doubles comptes dans chaque département pour les unités urbaines comprises dans un seul département (01 à 49), dans la France entière pour les unités urbaines interdépartementales (51 à 99).</p> <p><i>Ex : Pour NIORT le code de l'unité urbaine est 79501 - DU=79 TU= 5 UU=01</i></p> <p><i>Niort est dans une unité urbaine située dans le département des Deux Sèvres (DU=79) ; cette unité appartient à la tranche d'unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants (TU=5) ; l'unité urbaine de Niort est la première unité urbaine (UU=01) de la tranche (TU=5) du département 79.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	Recensement de la population. A partir de janvier 2001, les départements de l'unité urbaine sont ceux du recensement de 1999.
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

## Code postal (CODPOS)

<b>Définition</b>	<b>Code postal</b> Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Le code postal est codifié à partir du code officiel de la poste.</p> <p>Il peut parfois être différent de celui contenu dans la variable acheminement postal (L6_POST). Il s'agit du code postal rattaché à l'adresse de localisation. Cette situation se produit lorsque l'établissement a une adresse cédexée par exemple ou qu'il est distribué par un bureau distributeur différent de celui de la commune de localisation.</p> <p><i>Ex : L'INSEE a un code CEDEX=75675 et son code postal est celui correspondant à son adresse de localisation CODPOS=75014 correspondant au 18 bd Adolphe Pinard - Paris 14</i></p> <p>Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "L'adresse".</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.laposte.fr/sna/rubrique.php3?id_rubrique=59">http://www.laposte.fr/sna/rubrique.php3?id_rubrique=59</a>

## Tranche de commune détaillée (TCD)

<b>Définition</b>	<p><b>Taille de la commune par tranche.</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Chaque établissement se voit affecter une modalité correspondant à la tranche de population de sa commune de localisation.</p> <p>Par exemple, les établissements implantés à Paris ont tous la modalité "80", correspondant à la taille de la commune qui est dans la tranche de "1 500 000 habitants et +".</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Recensement général de la population.</p> <p>A partir de janvier 2001, les tranches de communes détaillées sont celles du recensement de 1999.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

01 : Communes de moins de 50 habitants  
 02 : Communes de 50 à 99 habitants  
 03 : Communes de 100 à 149 habitants  
 04 : Communes de 150 à 199 habitants  
 05 : Communes de 200 à 249 habitants  
 06 : Communes de 250 à 299 habitants  
 07 : Communes de 300 à 399 habitants  
 08 : Communes de 400 à 499 habitants  
 11 : Communes de 500 à 699 habitants  
 12 : Communes de 700 à 999 habitants  
 13 : Communes de 1000 à 1 499 habitants  
 14 : Communes de 1500 à 1 999 habitants  
 15 : Communes de 2000 à 2 499 habitants  
 16 : Communes de 2500 à 2 999 habitants  
 17 : Communes de 3000 à 3 999 habitants  
 18 : Communes de 4000 à 4 999 habitants  
 21 : Communes de 5000 à 6 999 habitants  
 22 : Communes de 7 000 à 9 999 habitants  
 31 : Communes de 10 000 à 14 999 habitants  
 32 : Communes de 15 000 à 19 999 habitants  
 41 : Communes de 20 000 à 24 999 habitants  
 42 : Communes de 25 000 à 29 999 habitants  
 43 : Communes de 30 000 à 39 999 habitants  
 44 : Communes de 40 000 à 49 999 habitants  
 51 : Communes de 50 000 à 69 999 habitants  
 52 : Communes de 70 000 à 99 999 habitants  
 61 : Communes de 100 000 à 149 999 habitants  
 62 : Communes de 150 000 à 199 999 habitants  
 71 : Communes de 200 000 à 299 999 habitants

72 : Communes de 300 000 à 499 999 habitants  
73 : Communes de 500 000 à 1 499 999 habitants  
80 : Communes de 1 500 000 habitants et +

---

## Zone d'emploi (ZEMET)

<b>Définition</b>	<p><b>Zone d'emploi de la localisation géographique.</b></p> <p>Le découpage en zone d'emploi constitue un cadre géographique adapté aux études locales sur l'emploi et son environnement.</p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Les zones d'emploi forment une partition du territoire français métropolitain en 348 zones.</p> <p>Fruit d'une procédure décentralisée, ce découpage devait fournir un compromis satisfaisant entre des exigences variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter en partie les exigences administratives existantes.</li> <li>- Avoir une signification économique, le principal indicateur utilisé étant les relations domicile travail. D'autres critères peuvent être utilisés suivant les régions, migrations définitives, accès aux grands équipements, nature de l'activité économique dominante.</li> <li>- Avoir une dimension suffisante par rapport au chiffre des actifs utilisé (plus faible dans les zones d'habitation dispersée, plus fort dans les zones denses).</li> <li>- Permettre la continuité statistique, d'où la nécessité de figer les zones d'emploi pour une durée relativement longue.</li> </ul> <p>Les zones d'emploi sont composées presque toujours de cantons entiers.</p> <p>Les régions sont partitionnées en un nombre entier de zones d'emploi. Par contre, les zones d'emploi sont parfois "à cheval" sur deux départements.</p> <p>La variable est codifiée en deux positions qui correspondent à l'importance de la zone d'emploi.</p> <p>Ces deux positions peuvent être utilisées en complément du numéro de région (RPET).</p> <p>Cette variable n'est pas renseignée pour les adresses à l'étranger.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Atlas des zones d'emploi 1994.</p> <p>Le découpage de la France métropolitaine en Zones d'Emploi a été fait en 1993 à partir du recensement de 1990.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>o ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

Nomenclature des zones d'emploi année 1994  
 Les 2 premières positions présentées sont la variable région RPET, les 2 suivantes les 2 caractères de la variable ZEMET.

-----

11 31 : PARIS  
11 32 : NANTERRE  
11 33 : BOULOGNE-BILLANCOURT  
11 34 : VITRY-SUR-SEINE  
11 35 : CRETEIL  
11 36 : MONTREUIL  
11 37 : SAINT-DENIS  
11 38 : CERGY  
11 39 : POISSY  
11 40 : LES MUREAUX  
11 41 : MANTES LA JOLIE  
11 42 : VERSAILLES  
11 43 : ORSAY  
11 44 : ORLY  
11 45 : DOURDAN  
11 46 : ETAMPES  
11 47 : EVRY  
11 48 : MELUN  
11 49 : FONTAINEBLEAU  
11 50 : NEMOURS  
11 51 : MONTEREAU-FAULT-YONNE  
11 52 : PROVINS  
11 53 : COULOMMIERS  
11 54 : LAGNY-SUR-MARNE  
11 55 : MEAUX  
11 56 : ROISSY-EN-FRANCE  
21 01 : VALLEE DE LA MEUSE  
21 02 : REIMS  
21 03 : CHALONS EN CHAMPAGNE  
21 04 : EPERNAY  
21 05 : MARNE MOYENNE  
21 06 : SUD-OUEST CHAMPENOIS  
21 07 : TROYES  
21 08 : HAUTE VALLEE DE LA MARNE  
22 02 : AMIENS  
22 05 : CHATEAU-THIERRY  
22 06 : SUD OISE  
22 07 : SOISSONS  
22 08 : BEAUVAIS  
22 09 : COMPIEGNE  
22 10 : SANTERRE OISE  
22 11 : ABBEVILLE PONTHEU  
22 12 : VIMEU  
22 19 : SANTERRE SOMME  
22 31 : SAINT-QUENTIN  
22 32 : CHAUNY-TERNIER-LA-FERE  
22 41 : THIERACHE  
22 42 : LAONNOIS  
23 07 : PAYS DE BRAY  
23 08 : VALLEE DE LA BRESLE  
23 11 : FECAMP  
23 13 : PONT-AUDEMER  
23 14 : BERNAY  
23 16 : VERNEUIL-SUR-AVRE  
23 17 : VERNON  
23 18 : GISORS  
23 21 : ROUEN  
23 22 : DIEPPE  
23 23 : LE HAVRE  
23 24 : LILLEBONNE  
23 25 : EVREUX  
24 11 : BOURGES  
24 12 : VIERZON  
24 13 : SAINT-AMAND-MONTROND  
24 14 : AUBIGNY

24 21 : CHARTRES  
24 22 : DREUX  
24 23 : CHATEAUDUN  
24 24 : NOGENT-LE-ROTRON  
24 31 : CHATEAUROUX  
24 32 : ARGENTON-SUR-CREUSE  
24 33 : ISSOUDUN  
24 34 : LA CHATRE  
24 41 : TOURS  
24 42 : AMBOISE  
24 43 : LOCHES  
24 44 : CHINON  
24 51 : BLOIS  
24 52 : VENDOME  
24 53 : ROMORANTIN  
24 61 : ORLEANS  
24 62 : MONTARGIS  
24 63 : PITHIVIERS  
24 64 : GIEN  
25 01 : CAEN BAYEUX  
25 02 : LISIEUX  
25 03 : VIRE  
25 04 : CHERBOURG  
25 05 : SAINT-LO  
25 06 : AVRANCHES GRANVILLE  
25 07 : COUTANCES  
25 08 : FLERS  
25 09 : ALENCON-ARGENTAN  
25 10 : L'AIGLE MORTAGNE-AU-PERCHE  
26 10 : MACON  
26 12 : DIJON  
26 13 : AUXERRE  
26 15 : NEVERS  
26 41 : CHALON-SUR-SAONE  
26 43 : CHATILLON-SUR-SEINE  
26 44 : SENS  
26 51 : MONTBARD  
26 52 : AVALLOIN  
26 54 : COSNE-SUR-LOIRE  
26 56 : AUTUN  
26 60 : JOIGNY  
26 62 : DECIZE  
26 64 : LE CREUSOT  
26 66 : BEAUNE  
26 72 : MONTCEAU-LES-MINES  
26 80 : DIGOIN  
26 95 : LOUHANS  
31 10 : ROUBAIX TOURCOING  
31 11 : LILLE  
31 12 : DUNKERQUE  
31 13 : FLANDRE-LYS  
31 14 : DOUAISIS  
31 15 : VALENCIENNOIS  
31 16 : CAMBRESIS  
31 17 : SAMBRE-AVESNOIS  
31 21 : ARTOIS-TERNOIS  
31 22 : LENS-HENIN  
31 23 : BETHUNE-BRUAY  
31 24 : SAINT-OMER  
31 25 : CALAISIS  
31 26 : BOULONNAIS  
31 27 : BERCK MONTREUIL  
41 11 : LONGWY  
41 12 : BRIEY  
41 13 : THIONVILLE

41 21 : LUNEVILLE  
41 22 : NANCY  
41 23 : TOUL  
41 30 : METZ  
41 41 : BASSIN HOUILLER  
41 42 : SARREGUEMINES  
41 50 : SARREBOURG  
41 60 : MEUSE DU NORD  
41 71 : BAR-LE-DUC  
41 72 : COMMERCY  
41 80 : VOSGES DE L'OUEST  
41 91 : EPINAL  
41 92 : REMIREMONT-GERARDMER  
41 93 : SAINT-DIE  
42 71 : WISSEMBOURG  
42 76 : STRASBOURG  
42 84 : GUEBWILLER  
42 85 : THANN CERNAY  
42 86 : MULHOUSE  
42 87 : SAINT-LOUIS  
42 88 : ALTKIRCH  
42 91 : HAGUENEAU-NIEDERBRONN  
42 92 : SAVERNE SARRE-UNION  
42 93 : MOLSHEIM SCHIRMECK  
42 94 : COLMAR NEUF-BRISACH  
42 95 : SELESTAT-SAINTE-MARIE-AUXMINES  
43 01 : VESOUL  
43 02 : LURE-LUXEUIL  
43 03 : BELFORT  
43 04 : GRAY  
43 05 : MONTBELIARD  
43 06 : DOLE  
43 07 : BESANCON  
43 08 : MORTEAU  
43 09 : REVERMONT  
43 10 : PONTARLIER  
43 11 : LONS-LE-SAUNIER  
43 12 : CHAMPAGNOLE  
43 13 : SAINT-CLAUDE  
52 01 : NANTES  
52 02 : SAINT-NAZAIRE  
52 03 : CHATEAUBRIANT  
52 04 : ANGERS  
52 05 : CHOLETAIS  
52 06 : SAUMUR-BAUGE  
52 07 : SEGREEN SUD MAYENNE  
52 08 : LAVAL  
52 09 : MAYENNE NORD ET EST  
52 10 : LE MANS  
52 11 : SARTHE NORD  
52 12 : SARTHE SUD  
52 13 : LA ROCHE-SUR-YON  
52 14 : VENDEE EST  
52 15 : VENDEE SUD  
52 16 : VENDEE OUEST  
53 20 : DINAN  
53 21 : GUINGAMP  
53 23 : LANNION  
53 24 : SAINT-BRIEUC  
53 30 : BREST  
53 31 : MORLAIX  
53 32 : QUIMPER  
53 33 : CARHAIX  
53 40 : FOUGERES  
53 41 : RENNES

53 42 : SAINT-MALO  
53 43 : VITRE  
53 44 : REDON  
53 50 : AURAY  
53 51 : PLOËRMEL  
53 52 : VANNES  
53 53 : LORIENT  
53 54 : PONTIVY-LOUDEAC  
54 01 : NORD POITOU  
54 02 : CHATELLERAULT  
54 03 : MONTMORILLON  
54 04 : HAUTE CHARENTE  
54 05 : ANGOULEME  
54 06 : SUD CHARENTE  
54 07 : COGNAC  
54 08 : SAINTONGE INTERIEURE  
54 09 : SAINTONGE MARITIME  
54 10 : LA ROCHELLE  
54 11 : SUD DEUX-SEVRES  
54 12 : NORD DEUX-SEVRES  
54 13 : POITIERS  
72 01 : NORD-EST DE LA DORDOGNE  
72 02 : PERIGUEUX  
72 03 : TERRASSON  
72 04 : SARLAT-LA-CANEDA  
72 05 : BERGERAC  
72 06 : DAX  
72 07 : MARMANDE CASTELJALOUX  
72 10 : AGEN  
72 11 : LACQ ORTHEZ  
72 12 : OLORON-MAULEON  
72 13 : PAU  
72 14 : LIBOURNE-MONTPON-STE-FOY-LAGRANDE  
72 15 : LANGON BAZAS LA REOLE  
72 16 : VILLENEUVE-SUR-LOT FUMEL  
72 71 : BORDEAUX MÉDOC  
72 72 : BORDEAUX ARCACHONNAIS  
72 73 : BORDEAUX ENTRE-DEUX-MERS  
72 74 : BORDEAUX CUBZACAI  
72 75 : BORDEAUX ZONE CENTRALE  
72 81 : MONT DE MARSAN HAUTE LANDE  
72 82 : MONT DE MARSAN EST DES LANDES  
72 91 : SUD DES LANDES  
72 92 : BAYONNE-PYRENEES  
73 01 : TOULOUSE  
73 02 : MONTAUBAN  
73 03 : ALBI CARMAUX  
73 04 : TARBES  
73 05 : RODEZ  
73 06 : CASTRES MAZAMET  
73 07 : AUCH  
73 08 : SAINT-GAUDENS  
73 09 : FIGEAC DECAZEVILLE  
73 10 : CAHORS  
73 11 : MILLAU  
73 12 : NORD DU LOT  
73 13 : LOURDES  
73 16 : VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE  
73 17 : LANNEMEZAN  
73 18 : SAINT-GIRONS  
73 19 : LAVELANET  
73 20 : FOIX PAMIERS  
74 01 : BELLAC  
74 02 : LIMOGES  
74 03 : ROCHECHOUART

74 04 : AUBUSSON  
74 05 : GUERET  
74 06 : BRIVE  
74 07 : TULLE  
74 08 : USSEL  
82 01 : ROANNE  
82 02 : BEAUJOLAIS-VAL-DE-SAONE  
82 03 : BOURG-EN-BRESSE  
82 04 : OYONNAX  
82 05 : GENEVOIX FRANCAIS  
82 06 : CHABLAIS  
82 07 : VALLEE-DE-L'ARVE  
82 08 : ANNECY  
82 09 : BELLEY  
82 10 : AMBERIEU  
82 11 : LYON  
82 12 : LOIRE CENTRE  
82 13 : SAINT-ETIENNE  
82 14 : VIENNE ROUSSILLON  
82 15 : BOURGOIN-LA-TOUR-DU-PIN  
82 16 : CHAMBERY  
82 17 : TARENTEISE  
82 18 : MAURIENNE  
82 19 : VOIRON  
82 20 : ANNONAY  
82 21 : DROME ARDECHE NORD  
82 22 : ROMANS SAINT-MARCELLIN  
82 23 : GRENOBLE  
82 24 : CREST-DIE  
82 25 : DROME-ARDECHE CENTRE  
82 26 : AUBENAS  
82 27 : DROME-ARDECHE SUD  
83 11 : AURILLAC  
83 13 : MAURIAC  
83 14 : SAINT-FLOUR  
83 24 : CLERMONT-FERRAND  
83 25 : GANNAT  
83 31 : ISSOIRE  
83 33 : BRIOUDE  
83 43 : MONTLUCON  
83 51 : MOULINS  
83 52 : DOMPIERRE-SUR-BESBRE  
83 62 : LE PUY-EN-VELAY  
83 72 : YSSINGEAUX  
83 81 : THIERS  
83 82 : AMBERT  
83 91 : VICHY  
83 92 : SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

-----

## Code voie (CODEVOIE)

<b>Définition</b>	<p><b>Code correspondant à l'identification de la voie : rue, ensemble immobilier, lieux-dit...</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Codifié sur 4 caractères et cadré à gauche.</p> <p>Dans SIRENE, les voies ne sont identifiées que dans un ensemble limité de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Communes ayant plus de 5000 habitants,</li><li>- Communes ayant plus de 1000 établissements (SIRET),</li><li>- Communes distribuées par plus d'un code postal.</li></ul> <p>Dans les autres cas, le code de la voie est remplacé par des zéros.</p> <p>Le code d'une voie est uniquement valable dans une commune donnée : il est à associer avec les variables :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- DEPET et COMET pour les produits "Listes" et "Mises à jour" (dessin "Détailé" - ex Notice80),</li><li>- DEPCOM pour le produit "Evénements France entière".</li><li>- Cette variable n'est pas renseignée pour les adresses à l'étranger</li></ul>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Numéro dans la voie (NUMVOIE)

<b>Définition</b>	<p><b>Numéro dans la voie.</b></p> <p>C'est une des variables élémentaires constitutives de l'adresse de localisation de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est facultative.</p> <p>Lorsqu'elle est renseignée, elle est cadrée à droite pour être aisément associée à l'indice de répétition (voir INDREP).</p> <p>Dans la déclaration, s'il y a plusieurs numéros consécutifs, seul le premier n° sera renseigné dans cette variable. Les autres numéros peuvent être notés dans le complément d'adresse (variable L3_COMP).</p> <p>Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "L'adresse".</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>Attention, cette variable est cadrée à droite.</p>
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

## Indice de répétition (INDREP)

<b>Définition</b>	<p><b>Indicateur de répétition.</b></p> <p>Cette variable est une donnée de l'adresse de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable doit être associée avec la variable NUMVOIE.</p> <p>Seules les valeurs alphabétiques sont acceptées.</p> <p>La valeur par défaut est un blanc " ".</p> <p>Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "L'adresse".</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE.
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>La variable est calée à gauche pour être aisément associée au numéro de voie qui, lui, est cadré à droite.</p>
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>B : bis T : Ter Q : quater C : quinquies</p> <p>-----</p> <p>On peut avoir aussi exceptionnellement des répétitions séquentielles A, B, C, D,.....</p>

## Type de la voie (TYPVOIE)

<b>Définition</b>	<b>Type de la voie dans la commune.</b> Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	Cette variable n'est pas toujours renseignée en particulier dans les petites communes.  Le type de voie est toujours noté en abrégé et cadré à gauche dans les adresses issues de Sirène, quel que soit le nombre de caractères du libellé de voie.  Si le type de voie ne correspond pas à l'une des abréviations de la liste des abréviations autorisées, il est alors laissé à blanc, l'indication de type de voie étant alors reprise en début de la variable LIBVOIE.  Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "L'adresse".
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

### Liste des modalités

-----  
Le lexique des abréviations autorisées est celui de la norme fonctionnelle d'échanges d'information et reprend en majorité celui de la norme AFNOR Z 10-011.  
-----

" "	: Sans objet ou autre	MTE	: Montée
ALL	: Allée	PAS	: Passage
AV	: Avenue	PL	: Place
BD	: Boulevard	PLN	: Plaine
CAR	: Carrefour	PLT	: Plateau
CHE	: Chemin	PRO	: Promenade
CHS	: Chaussée	PRV	: Parvis
CITE	: Cité	QUA	: Quartier
COR	: Corniche	QUAI	: Quai
CRS	: Cours	RES	: Résidence
DOM	: Domaine	RLE	: Ruelle
DSC	: Descente	ROC	: Rocade
ECA	: Ecart	RPT	: Rond Point
ESP	: Esplanade	RTE	: Route
FG	: Faubourg	RUE	: Rue
GR	: Grande Rue	SEN	: Sente - Sentier
HAM	: Hameau	SQ	: Square
HLE	: Halle	TPL	: Terre-plein
IMP	: Impasse	TRA	: Traverse
LD	: Lieu dit	VLA	: Villa
LOT	: Lotissement	VLGE	: Village
MAR	: Marché		

-----

## Libellé de la voie de localisation de l'établissement (LIBVOIE)

<b>Définition</b>	<b>Libellé de voie dans la commune.</b> Cette variable est une information de localisation géographique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	Cette variable n'est pas toujours renseignée en particulier dans les petites communes. Par contre, elle l'est systématiquement pour les communes ayant un identifiant de localisation permettant de faire le lien avec les données figurant au référentiel géographique du répertoire SIRENE.  Le lexique des abréviations autorisées est celui de la norme fonctionnelle d'échanges d'information et qui reprend celui de la norme AFNOR Z 10-011.
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	32
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Enseigne de l'établissement ou nom de l'exploitation (ENSEIGNE)

<b>Définition</b>	<p><b>Enseigne ou nom de l'exploitation.</b></p> <p>Cette variable est une donnée d'identification de l'établissement.</p> <p>C'est l'appellation désignant l'emplacement ou le local dans lequel est exercée l'activité. Elle permet à la clientèle d'identifier facilement l'établissement.</p> <p>Lorsqu'elle existe, l'enseigne est reprise dans la seconde ligne de l'adresse géopostale de l'établissement. Pour plus d'informations, se reporter au chapitre "Concepts", rubrique "L'adresse géopostale".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Si l'établissement relève du registre du commerce et des sociétés (RCS), l'enseigne commerciale doit être conforme à celle mentionnée au RCS.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p>
<b>Longueur</b>	<p>40</p>
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique</p>
<b>Renseignement</b>	<p>Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).</p>
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

## Activité principale de l'établissement (APET700)

<b>Définition</b>	<p>Chacun des établissements d'une entreprise se voit attribuer par l'INSEE, lors de son inscription au répertoire SIRENE, un code caractérisant son activité principale (APET700).</p> <p>Pour plus d'informations sur la définition du code "Activité principale Exercée" (APE), voir dans les concepts à "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est systématiquement renseignée.</p> <p>L'Activité Principale Exercée (APE) des entreprises et des établissements est codifiée selon la Nomenclature d'Activité Française (NAF : Rév2, 2008).</p> <p>Si une entreprise n'a qu'un seul établissement, l'APET est égal à l'APEN, sauf dans le cas où il ne resterait que l'établissement siège d'une entreprise multi-établissements. Les établissements d'une même entreprise peuvent avoir des activités différentes.</p> <p>Au moment de la déclaration de l'entreprise, il peut arriver que l'INSEE ne soit pas en mesure d'attribuer le bon code APE : la modalité 0000Z peut alors être attribuée.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Le code APET700 est renseigné au répertoire SIRENE au moment du traitement de la déclaration de l'entreprise.</p> <p>Il peut être mis à jour à l'issue d'une déclaration de l'entreprise ou bien à partir d'enquêtes soit statistiques, soit d'amélioration du répertoire.</p> <p>Pour plus d'information sur la définition du code "Activité principale Exercée" (APE), se reporter au chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique.
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm</a>

## Qualité de siège ou non de l'établissement (SIEGE)

<b>Définition</b>	<p><b>Qualité de siège ou non de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement.</p> <p>Un siège est un établissement qui a la qualité d'établissement principal ou un établissement où siège la direction (sans autres activités). C'est le lieu où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise.</p> <p>Pour cette variable, la notion d'établissement siège regroupe les notions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- siège de direction pour les entrepreneurs individuels,</li> <li>- siège social pour les personnes morales de droit privé,</li> <li>- établissement principal pour les organismes publics.</li> </ul>
<b>Constitution et traitement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque entreprise a un seul établissement siège.</li> <li>- Pour une entreprise qui possède un seul établissement celui-ci est aussi le siège.</li> <li>- Le premier établissement créé pour une entreprise nouvellement créée est obligatoirement le siège de cette entreprise.</li> <li>- Tout établissement supplémentaire créé est obligatoirement non siège, sauf en cas de transfert du siège (pour plus d'informations sur les transferts, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "Les transferts d'établissements").</li> </ul>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Cette variable est renseignée à partir des informations déclaratives des entreprises.</p>
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>1 : Etablissement siège</p> <p>0 : Etablissement non siège</p> <p>-----</p>

## Tranche d'effectif salarié de l'établissement (TEFET)

<b>Définition</b>	<p><b>Tranche d'effectifs salariés de l'établissement</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement. Cette variable est à rapprocher de sa date de validité DEFET. Cette variable est une variable statistique, millésimée au 31/12 et donc non gérée en continu</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>La tranche d'effectif salarié est déterminée en fonction de l'effectif salarié pour l'entreprise (TEFEN) et pour chacun de ses établissements (TEFET).</p> <p>C'est la tranche d'effectif au 31/12/n-2 sauf dans le cas où l'établissement est plus récent : dans ce cas, c'est la tranche d'effectif déclarée à la création qui est renseignée.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE. Les effectifs salariés sont mis à jour annuellement dans Sirene à l'aide de sources administratives, principalement avec la déclaration annuelle de données sociales (DADS).</p> <p><u>Attention</u> : Les tranches d'effectif sont le reflet de la réalité à une date donnée : le 31/12/n-2. En cours d'année, des modifications peuvent intervenir sur les tranches d'effectifs d'entreprises ou d'établissements si ceux-ci subissent des mises à jour déclaratives (en cas de restructuration ou de création d'établissement). Pour plus d'information sur les mises à jour des effectifs, consultez la rubrique associée.</p> <p>Pour le secteur public, cette indication est à utiliser avec précaution. En effet, la gestion du personnel centralise souvent les effectifs de plusieurs établissements dans un établissement donné qui n'est pas toujours l'établissement siège.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

NN	Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12). Cette tranche peut contenir quelques effectifs inconnus
00	0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)
01	1 ou 2 salariés
02	3 à 5 salariés
03	6 à 9 salariés
11	10 à 19 salariés
12	20 à 49 salariés
21	50 à 99 salariés
22	100 à 199 salariés
31	200 à 249 salariés
32	250 à 499 salariés
41	500 à 999 salariés
42	1000 à 1999 salariés
51	2000 à 4999 salariés
52	5000 à 9999 salariés
53	10 000 salariés et plus

## Effectif salarié de l'établissement à la centaine près (EFETCENT)

<b>Définition</b>	<p><b>Effectif salarié de l'établissement à la centaine près.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement. Cette variable est à rapprocher de sa date de validité DEFET. Cette variable est une variable statistique, millésimée au 31/12 et donc non gérée en continu</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est calculée à partir de l'effectif réel de l'établissement.</p> <p>C'est la tranche d'effectif au 31/12/n-2 sauf dans le cas où l'établissement est plus récent : dans ce cas, c'est la tranche d'effectif déclarée à la création qui est renseignée.</p> <p>Le code correspond toujours au chiffre inférieur de la tranche. A partir de 100, c'est l'effectif salarié approché à la centaine inférieure qui est précisé.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE. Les effectifs salariés sont mis à jour annuellement dans Sirene à l'aide de sources administratives, principalement avec la déclaration annuelle de données sociales (DADS).</p> <p><u>Attention</u> : Les tranches d'effectif sont le reflet de la réalité à une date donnée : le 31/12/n-2. Ils n'ont donc pas lieu d'évoluer en cours d'année. Pour plus d'information sur les mises à jour des effectifs, consultez la rubrique associée.</p> <p>Pour le secteur public, cette indication est à utiliser avec précaution. En effet, la gestion du personnel centralise souvent les effectifs de plusieurs établissements dans un établissement donné qui n'est pas toujours l'établissement siège.</p>
<b>Longueur</b>	6
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

NN	Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12). Cette tranche peut contenir quelques effectifs inconnus
0	0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)
1	1 à 2 salariés
3	3 à 5 salariés
6	6 à 9 salariés
10	10 à 19 salariés
20	20 à 49 salariés
50	50 à 99 salariés
100	100 à 199 salariés
200	200 à 299 salariés
.../...	de 100 en 100 jusqu'à 999999 salariés

## Origine de la création de l'établissement (ORIGINE)

<b>Définition</b>	<b>Origine déclarée de l'établissement.</b> Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	Si par la suite, l'établissement se dote de moyens supplémentaires de production, la variable ORIGINE reste inchangée.
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE.  Cette variable est renseignée au moment de la création à partir de la déclaration de l'établissement.
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

" " : Sans objet  
1 : Création (pour tout type de déclaration)  
3 : Achat (pour les déclarations non agricoles)  
4 : Apport (pour les déclarations non agricoles)  
6 : Prise en location gérance (pour les déclarations non agricoles)  
7 : Partage (pour les déclarations non agricoles)  
8 : Reprise (pour les déclarations non agricoles)  
9 : Autre (pour les déclarations non agricoles)  
A : Reprise globale d'une exploitation (pour les déclarations agricoles)  
B : Poursuite de l'exploitation par le conjoint (pour les déclarations agricoles)  
C : Transfert de propriété (pour les déclarations agricoles)  
D : Apport d'exploitation(s) individuelle(s) (pour les déclarations agricoles)  
E : Reprise totale ou partielle d'exploitation individuelle (déclarations agricoles)  
NR : Non renseigné

-----

La modalité "sans objet" est utilisée lorsque l'unité déclarante n'est pas concernée par cette variable.

La modalité "NR" est utilisée quand l'unité déclarante n'a rempli aucune des modalités présentes.

Remarque : on peut encore trouver des modalités 2 (transfert d'activité) et 5 (reprise) pour cette variable. Ces modalités sont issues d'une ancienne version de la norme inter-administrative d'échanges entre l'INSEE et ses partenaires. Toutes les administrations n'étant pas passées à la version actuelle et s'agissant de modalités déclaratives, elles ne peuvent être modifiées au répertoire SIRENE.

## Date de création de l'établissement (DCRET)

<b>Définition</b>	<b>Date de création de l'établissement.</b> Même en cas de réactivation d'un établissement, cette variable reste la date de création initiale de l'établissement au répertoire.
<b>Constitution et traitement</b>	Cette date est obligatoire.
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	6 pour les produits "Listes" et "Mises à jour" (dessin "Détailé" - ex Notice80), 8 pour le produit "Evénements France entière".
<b>Type</b>	Alphanumérique. Elle se présente sous la forme : - MAAAAA pour les produits "Listes" et "Mises à jour" (dessins "Standard" et "Détailé"). Dans ces cas, cette date peut ne comporter que des informations partielles (unités anciennes au répertoire Sirene). Elle n'est systématiquement renseignée que depuis 1980. Avant cette date, elle a été reprise des différents registres du commerce et des sociétés, de l'industrie... - AAAAMMJJ pour le produit "Evénements France entière". Dans ce cas, la date est complète et donc plus actuelle et plus à jour.
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Mois d'introduction de l'établissement dans la base de diffusion (MMINTRET)

<b>Définition</b>	<p><b>Mois d'introduction de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable donne des informations complémentaires sur les caractéristiques économiques de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Pour les nouveaux établissements, cette variable ne sera renseignée que pour les établissements introduits au répertoire SIRENE après le mois de décembre de l'année n-1 (elle comportera au moins le mois de décembre de l'année précédente pour une initialisation en début d'année). Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "La constitution des fichiers de diffusion".</p> <p>Cette variable est généralement proche de la date d'effet de l'événement de création ou de réactivation de l'établissement. Toutefois, le mois d'introduction peut être différent (antérieur ou postérieur à la variable DCRET)</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>"SIRENE® base de données".</p> <p>Cette variable est uniquement renseignée de décembre de l'année n-1 jusqu'au mois en cours.</p> <p>Elle n'est pas renseignée pour le produit "Créations hebdomadaires".</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique. Elle se présente sous la forme : MM
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

### Liste des modalités

-----  
 Cette variable est codifiée sur deux caractères et ne peut comporter que les valeurs 01 à 12 ou blanc.  
 -----

blanc : mois antérieur à décembre de l'année n-1  
 01 : janvier de l'année n  
 02 : février de l'année n  
 03 : mars de l'année n  
 04 : avril de l'année n  
 05 : mai de l'année n  
 06 : juin de l'année n  
 07 : juillet de l'année n  
 08 : août de l'année n  
 09 : septembre de l'année n  
 10 : octobre de l'année n  
 11 : novembre de l'année n  
 12 : décembre de l'année n-1  
 -----

## Nature de l'activité de l'établissement (ACTIVNAT)

<b>Définition</b>	<p><b>Nature de l'activité de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement. Elle précise la nature de l'activité.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Dans la modalité "services aux entreprises" (modalité 15), ne sont retenues que les unités ayant une catégorie juridique 6210 (groupement européen d'intérêt économique - GEIE) ou 6220 (groupement d'intérêt économique - GIE).</p> <p>Dans la modalité "services" (modalité 12), sont retenues les unités dont la catégorie juridique est différente de 6210 et 6220.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Cette variable est une information déclarative obtenue lors de la création de l'établissement.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

" " : Sans objet  
 03 : Extraction  
 04 : Fabrication, production  
 05 : Montage, installation  
 06 : Réparation  
 07 : Transport  
 08 : Import, export  
 09 : Commerce de gros ou intermédiaire du commerce  
 10 : Commerce de détail  
 11 : Profession libérale  
 12 : Services  
 13 : Location de meublés  
 14 : Bâtiments, travaux publics  
 15 : Services aux entreprises  
 20 : Donneur d'ordre  
 99 : Autre  
 NR : Non renseigné

-----

La modalité "sans objet" est utilisée lorsque l'unité déclarante n'est pas concernée par cette variable.

La modalité "NR" est utilisée quand l'unité déclarante n'a rempli aucune des modalités présentes.

Remarque : on peut encore trouver des modalités 01 (travaux de bâtiment) et 02 (travaux publics) pour cette variable. Ces modalités sont issues d'une ancienne version de la norme inter-administrative d'échanges entre l'INSEE et ses partenaires. Toutes les administrations n'étant pas passées à la version actuelle et s'agissant de modalités déclaratives, elles ne peuvent être modifiées au répertoire SIRENE.

## Lieu de l'activité de l'établissement (LIEUACT)

<b>Définition</b>	<b>Lieu de l'activité de l'établissement.</b> Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement.
<b>Constitution et traitement</b>	
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE. Cette variable est une information déclarative obtenue lors de la création de l'établissement. Elle est complémentaire de l'activité principale exercée (voir APET700).
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

" " : Sans objet  
02 : Mine, carrière  
04 : Dépôt, entrepôt  
05 : Magasin  
07 : Bureau, cabinet  
08 : Usine  
09 : Atelier  
91 : Sur chantier  
92 : Sur marché  
93 : En clientèle  
99 : Autre  
NR : Non renseigné

-----

La modalité "sans objet" est utilisée lorsque l'unité déclarante n'est pas concernée par cette variable.

La modalité 99 est renseignée quand l'unité déclarante ne peut remplir la rubrique des autres modalités. Exemple : pour la variable ACTIVNAT, 99 est renseigné si l'unité n'a aucune activité d'extraction de fabrication etc...

La modalité "NR" est utilisée quand l'unité déclarante n'a rempli aucune des modalités présentes.

Remarque : on peut encore trouver des modalités 01 (exploitation agricole) et 03 (Usine, atelier) pour cette variable. Ces modalités sont issues d'une ancienne version de la norme inter-administrative d'échanges entre l'INSEE et ses partenaires. Toutes les administrations n'étant pas passées à la version actuelle et s'agissant de modalités déclaratives, elles ne peuvent être modifiées au répertoire SIRENE.

## Type de magasin (ACTISURF)

<b>Définition</b>	<p><b>Type de magasin.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement. Elle indique à quel type de magasin correspond l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Elle est calculée selon la superficie de l'établissement commercial concerné. Les modalités de cette variable sont indépendantes des seuils utilisés dans la NAF pour le classement du commerce de détail (moins de 120m<sup>2</sup>, de 120m<sup>2</sup> à 400m<sup>2</sup>)..</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire Sirène</p> <p>Cette variable est calculée à partir d'une information déclarative obtenue lors de la création de l'établissement.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

" " : Sans objet  
 1 : Moins de 300 m<sup>2</sup>  
 2 : De 300m<sup>2</sup> à moins de 400m<sup>2</sup>  
 3 : De 400m<sup>2</sup> à moins de 2 500m<sup>2</sup>  
 4 : De plus de 2 500m<sup>2</sup>

-----

La modalité "sans objet" est utilisée lorsque l'unité déclarante n'est pas concernée par cette variable.

## Caractère saisonnier ou non de l'activité de l'établissement (SAISONAT)

<b>Définition</b>	<p><b>Caractère saisonnier ou non de l'activité de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'établissement.</p> <p>Cette variable indique si l'établissement a une activité permanente ou saisonnière. Elle est saisonnière si chaque année l'établissement cesse totalement ses activités plus de trois mois consécutifs.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est soumise à des contrôles de cohérence en fonction de l'activité de l'établissement.</p> <p>Par exemple, des activités agricoles peuvent avoir une activité saisonnière alors que les industries chimiques n'ont pas d'activité saisonnière.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE.</p> <p>Cette variable est renseignée à partir des informations déclaratives des entreprises.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

P : Permanente  
 S : Saisonnière  
 NR : Non renseigné

-----

La modalité "NR" est utilisée quand l'unité déclarante n'a rempli aucune des modalités présentes.

## Modalité de l'activité principale de l'établissement (MODET)

<b>Définition</b>	<p><b>Modalité de l'activité principale de l'établissement</b></p> <p>Cette variable est une information complémentaire sur l'activité de l'établissement (APET700).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>C'est un code complémentaire à l'APET qui complète une activité principale de l'établissement. Il précise certains aspects de cette activité.</p> <p>Cette variable est renseignée en fonction des déclarations des entreprises.</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE.
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>D : Donneur d'ordre  M : Montage, installation  R : Réparation  S : Activité simple</p> <p>-----</p>

## Date de validité de l'activité principale de l'établissement (DAPET)

<b>Définition</b>	<p><b>Dernière date de validation de l'Activité Principale Exercée de l'établissement (APET700).</b></p> <p>Cette variable est une information complémentaire sur l'activité de l'établissement (APET).</p> <p>Pour plus d'informations, consulter la variable APET700 ou se reporter au chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette date est obligatoire et fait l'objet d'une mise en conformité.</p> <p>Au cas où elle n'aurait pas été renseignée, une date "fictive" est fournie soit en relation avec la date de création, soit en relation avec la date de prise d'activité.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Elle est mise à jour à chaque modification de l'activité de l'établissement (APET700).</p>
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>Elle se présente sous la forme : AAAA</p>
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Date de mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement (année) (DEFET)

<b>Définition</b>	<p><b>Année de la dernière mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement.</b></p> <p>Cette variable est une information complémentaire de la tranche d'effectif salarié de l'établissement (TEFET).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>DEFET est modifié à chaque mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement.</p> <p>Une modification de la date de mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement peut être sans incidence sur la tranche d'effectif de l'établissement (TEFET)</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p>
<b>Longueur</b>	<p>4</p>
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>Elle se présente sous la forme : AAAA</p>
<b>Renseignement</b>	<p>Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).</p>
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

## Etablissement exploitant tout ou partie des moyens de production (EXPLET)

<b>Définition</b>	<p><b>Cette variable a pour but de repérer les établissements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui participent directement au système productif (EXPLET = O),</li> </ul> <p>Les établissements exploitants sont propriétaires des moyens de production ou détiennent seulement le droit d'exploitation (locataire gérant par exemple).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui ne participent pas directement mais apportant des moyens de production (EXPLET = N),</li> </ul> <p>Les établissements non exploitants ne produisent pas de biens et de services mais apportent des moyens de production (fonds de commerce, fonds artisanal, clientèle, personnel par exemple).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui ne participent pas du tout au système productif (EXPLET = X),</li> </ul> <p>Les établissements non exploitants ne produisent pas de biens et de services et n'apportent pas de moyens de production (subdivision fonctionnelle non localisée du secteur public, loueur de meublés non commerçant par exemple). En effet, bien que n'étant pas des unités de production, certaines unités sont immatriculées en raison d'obligations juridiques, sociales ou fiscales.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Les établissements qui participent directement au système productif ont leur entreprise exploitante active.</p> <p>Cette variable est à associer avec la variable PRODPART.</p> <p>Dans le produit "Événements France Entière", cette variable peut ne pas être renseignée pour les établissements déjà fermés.</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>O : Exploitant</p> <p>N : Non exploitant participant au système productif</p> <p>X : Non-exploitant ne participant pas au système productif</p> <p>-----</p>

## Participation particulière à la production de l'établissement (PRODPART)

<b>Définition</b>	<p><b>Participation particulière à la production.</b></p> <p>Cette variable, de niveau établissement, permet de caractériser les établissements ayant une participation particulière à la production. Elle est complémentaire à la variable EXPLET.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>La valeur par défaut est le blanc.</p> <p>Un établissement ayant PRODPART = 2 (Loueur d'un fond de commerce) ou 3 (Prestataire de personnel) sera considéré comme non exploitant mais participant au système productif (EXPLET="N").</p> <p>Un établissement locataire d'un fond de commerce est par définition exploitant (EXPLET="O").</p> <p>Par ailleurs, le produit "Evénements France entière" permet de connaître le SIRET associé (variable SIRETASS).</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE.</p> <p>Cette variable est mise à jour en permanence.</p>
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>" " : Sans objet  1 : Locataire d'un fond de commerce  2 : Loueur d'un fond de commerce  3 : Prestataire de personnel</p> <p>-----</p> <p>La modalité "sans objet" est utilisée lorsque l'unité déclarante n'est pas concernée par cette variable.</p>

## Caractère auxiliaire de l'activité de l'établissement (AUXILT)

<b>Définition</b>	<p><b>Cette variable permet de caractériser certains établissements ayant une activité auxiliaire.</b></p> <p>C'est une information de l'établissement.</p> <p>Une activité auxiliaire est une activité de service exercée uniquement pour le compte propre de l'entreprise.</p> <p><i>Exemple d'activités auxiliaires : formation interne, entreposage, transport de marchandises,... L'exemple le plus courant est le siège d'une entreprise dans son rôle d'administration de l'entreprise.</i></p> <p><u>Remarque</u> : les activités de services non directement liées au processus de production, comme les activités de restauration et de transport de personnel, sont des activités secondaires (et non pas auxiliaires).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	Cette variable est à associer avec la variable SIEGE.
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>1 : Auxiliaire</p> <p>0 : Non auxiliaire</p> <p>-----</p>

## Année de validité des rubriques de niveau établissement provenant des EAE (EAEANT)

<b>Définition</b>	<p><b>Année de validité des rubriques de niveau établissement provenant des Enquêtes Annuelles Entreprises (EAE).</b></p> <p>Cette variable donne une information relative aux variables EAEAPET, EAESSEC1T et EAESSEC2T.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAEANN ou EAEANT lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>Elle se présente sous la forme : AAAA</p>
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

## Activité principale de l'établissement issue des EAE (EAEAPET)

<b>Définition</b>	<b>Activité Principale Exercée de l'établissement issue des Enquêtes Annuelles Entreprises (EAE).</b>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée selon la Nomenclature d'Activité Française (attention, version Rév.1, 2003 de la NAF). Pour plus d'information, se reporter à la définition de la NAF ou sur le site <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a>, rubrique "nomenclatures".</p> <p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAEAPET lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm</a>

## Première activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE (EAASEC1T)

<b>Définition</b>	<p><b>Première activité secondaire de l'établissement déclarée dans les Enquêtes Annuelles Entreprises.</b></p> <p>A noter que les activités secondaires des établissements sont renseignées pour les établissements industriels du champ des EAE.</p> <p>Pour plus de renseignements sur l'activité principale Exercée, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée selon la Nomenclature d'Activité Française (attention, version Rév.1, 2003 de la NAF). Pour plus d'information, se reporter à la définition de la NAF ou sur le site <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a>, rubrique "nomenclatures".</p> <p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAASEC1T EAASEC2T, lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm</a>

## Deuxième activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE (EAESECT2)

<b>Définition</b>	<b>Deuxième activité secondaire de l'établissement déclarée dans les Enquêtes Annuelles Entreprises.</b>  A noter que les activités secondaires des établissements sont renseignées pour les établissements industriels du champ des EAE.
<b>Constitution et traitement</b>	Voir la variable EAES1T (1ère activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE).
<b>Source et actualisation</b>	Voir la variable EAES1T (1ère activité secondaire de l'établissement déclarée dans les EAE).
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est : <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm</a>

## Nom ou raison sociale de l'entreprise (NOMEN)

<b>Définition</b>	<p><b>Nom de l'entreprise ou raison sociale.</b></p> <p>Cette variable est une donnée d'identification de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est une variable « condensée » :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pour les entrepreneurs individuels:</li></ul> <p>Le nom de l'entreprise est formé par concaténation d'une partie des prénoms et (par ordre de priorité décroissante) du nom d'usage, nom de conjoint ou du nom patronymique de l'entrepreneur individuel.</p> <p>Afin de distinguer les noms patronymiques, de conjoint, d'usage et les prénoms (le nom de jeune fille pour une femme mariée par exemple), des caractères spéciaux (/ et *) sont ajoutés comme suit :</p> <p><u>Exemples</u> :</p> <p><i>nom d'usage et prénom MARTIN*BERNARD/</i></p> <p><i>nom patronymique, nom d'usage et prénom PUGE*CHARLOT/RAYMONDE CAMILLE/</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pour les personnes morales :</li></ul> <p>La raison sociale complète est condensée sur 38 caractères par simple troncature pour les entreprises dont la création est antérieure au 01/01/2006, et manuellement par l'utilisation d'abréviations pour les entreprises postérieures à cette date. Le lexique des abréviations autorisées est celui de la norme fonctionnelle d'échanges d'information et qui reprend celui de la norme AFNOR Z 10-011. Il n'y a pas de séparateur.</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	38
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>o non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>o ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

## Sigle de l'entreprise (SIGLE)

<b>Définition</b>	<p><b>Un sigle est une forme réduite de la raison sociale ou de la dénomination d'une personne morale ou d'un organisme public.</b></p> <p>Cette variable est une information sur l'identification de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Le sigle est habituellement constitué des initiales de certains mots de la dénomination. Afin d'en faciliter la prononciation, il arrive qu'on retienne les 2 ou 3 premières lettres de certains mots.</p> <p>A priori, un sigle est constitué d'un mot de deux à vingt lettres. En principe, un sigle ne contient ni points, ni espace.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE.</p> <p>Cette variable est renseignée à partir des informations déclaratives des entreprises.</p>
<b>Longueur</b>	20
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

## Civilité des entrepreneurs individuels (CIVILITE)

<b>Définition</b>	<b>Civilité pour les entrepreneurs individuels inscrits au répertoire.</b> Cette variable est une variable de niveau entreprise.
<b>Constitution et traitement</b>	
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE Cette variable est calculée à partir d'une information déclarative obtenue lors de la création de l'entrepreneur individuel.
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est : <ul style="list-style-type: none"><li>o non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>o ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

### Liste des modalités

-----  
" " : Sans objet  
1 : Monsieur  
2 : Madame  
-----

La modalité "sans objet" est utilisée lorsque l'unité déclarante n'est pas concernée par cette variable.

## Catégorie juridique ou professionnelle pour les entrepreneurs individuels (CJ)

<b>Définition</b>	<p><b>Cette variable est une information sur l'entreprise à laquelle appartient l'établissement.</b></p> <p>Catégorie juridique (personnes morales) ou professionnelle (entrepreneurs individuels).</p> <p>La catégorie juridique décrit le statut juridique de l'entreprise.</p> <p>Pour les personnes morales de droit privé, la catégorie Juridique est déterminée à partir des rubriques (catégorie et forme juridique) de la déclaration remplie lors de la création.</p> <p>Pour les organismes publics, la catégorie juridique est déterminée à partir du texte réglementaire à l'origine de la création.</p> <p>Pour les entrepreneurs individuels, la catégorie professionnelle est une variable statistique déterminée en fonction de critères de la déclaration lors de la création. Le code est calculé automatiquement et n'a aucune valeur juridique.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Le code CJ est attribué par l'INSEE en référence à la nomenclature des catégories juridiques. La nomenclature complète est disponible à l'INSEE et sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> à la rubrique nomenclature.</p> <p>Le code CJ est codifié sur 4 caractères. La signification des 2 premiers caractères correspond aux critères juridiques fondamentaux du droit relatif aux personnes morales.</p> <p>Une entreprise personne morale peut transformer sa catégorie juridique au cours de son existence. Ceci a notamment un impact sur l'existence de l'entreprise (SIREN). Pour plus d'informations, se reporter au chapitre "Concepts", rubrique "Continuité du SIREN et du SIRET".</p> <p>Les entreprises peuvent comporter des modalités non référencées dans la nomenclature officielle des catégories juridiques. Ces anomalies peuvent être imputables à une codification provisoire ou à des mises à jour non encore réalisées. En effet, il peut arriver que le statut juridique de certaines unités n'ait pas été modifié suite à la création et à la suppression de modalités. En général, ces anomalies sont repérées chaque année et font l'objet d'enquêtes d'amélioration du répertoire (EAR).</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/cj/cj.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/cj/cj.htm</a></p> <p>Remarque : 2 nouvelles modalités sont prises en compte depuis le 07/10/2002 pour les Organismes de retraite à adhésion non obligatoire :</p> <p>8510 Institution de prévoyance</p> <p>8520 Institution de retraite supplémentaire.</p>

## Tranche d'effectif salarié de l'entreprise (TEFEN)

<b>Définition</b>	<p><b>Tranche d'effectifs salariés de l'entreprise.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise. Cette variable est à rapprocher de sa date de validité DEFEN. Cette variable est une variable statistique, millésimée au 31/12 et donc non gérée en continu.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>La tranche d'effectif salarié est déterminée en fonction de l'effectif salarié pour l'entreprise (TEFEN) et pour chacun de ses établissements (TEFET).</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE. Les effectifs salariés sont mis à jour annuellement dans Sirène à l'aide de sources administratives, principalement avec la déclaration annuelle de données sociales (DADS).</p> <p><u>Attention</u> : Les tranches d'effectif sont le reflet de la réalité à une date donnée : le 31/12/n-2. Ils n'ont donc pas lieu d'évoluer en cours d'année. Pour plus d'information sur les mises à jour des effectifs, consultez la rubrique associée.</p> <p>Pour le secteur public, cette indication est à utiliser avec précaution. En effet, la gestion du personnel centralise souvent les effectifs de plusieurs établissements dans un établissement donné qui n'est pas toujours l'établissement siège.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

NN	Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12). Cette tranche peut contenir quelques effectifs inconnus
00	0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)
01	1 ou 2 salariés
02	3 à 5 salariés
03	6 à 9 salariés
11	10 à 19 salariés
12	20 à 49 salariés
21	50 à 99 salariés
22	100 à 199 salariés
31	200 à 249 salariés
32	250 à 499 salariés
41	500 à 999 salariés
42	1000 à 1999 salariés
51	2000 à 4999 salariés
52	5000 à 9999 salariés
53	10 000 salariés et plus

## Effectif salarié de l'entreprise à la centaine près (EFENCENT)

<b>Définition</b>	<p><b>Effectif salarié de l'entreprise à la centaine près.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise. Cette variable est à rapprocher de sa date de validité DEFEN. Cette variable est une variable statistique, millésimée au 31/12 et donc non gérée en continu</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est calculée à partir de l'effectif réel de l'entreprise.</p> <p>Le code correspond toujours au chiffre inférieur de la tranche. A partir de 100, c'est l'effectif salarié approché à la centaine inférieure qui est précisé.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE. Les effectifs salariés sont mis à jour annuellement dans Sirene à l'aide de sources administratives, principalement avec la déclaration annuelle de données sociales (DADS).</p> <p><u>Attention</u> : Les tranches d'effectif sont le reflet de la réalité à une date donnée : le 31/12/n-2. Ils n'ont donc pas lieu d'évoluer en cours d'année. Pour plus d'information sur les mises à jour des effectifs, consultez la rubrique associée.</p> <p>Pour le secteur public, cette indication est à utiliser avec précaution. En effet, la gestion du personnel centralise souvent les effectifs de plusieurs établissements dans un établissement donné qui n'est pas toujours l'établissement siège.</p>
<b>Longueur</b>	6
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

NN	Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12). Cette tranche peut contenir quelques effectifs inconnus
0	0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)
1	1 à 2 salariés
3	3 à 5 salariés
6	6 à 9 salariés
10	10 à 19 salariés
20	20 à 49 salariés
50	50 à 99 salariés
100	100 à 199 salariés
200	200 à 299 salariés
.../...	de 100 en 100 jusqu'à 999999 salariés

## Activité principale de l'entreprise (APEN700)

<b>Définition</b>	<p>Toute entreprise se voit attribuer par l'INSEE, lors de son inscription au répertoire SIRENE, un code caractérisant son activité principale (APEN700).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est systématiquement renseignée.</p> <p>L'Activité Principale Exercée (APE) des entreprises et des établissements est codifiée selon la Nomenclature d'Activité Française (NAF : Rév2, 2008).</p> <p>Lorsque c'est possible, l'activité principale de l'entreprise est déterminée en fonction de la ventilation des activités des établissements.</p> <p>Si une entreprise n'a qu'un seul établissement, l'APET est égal à l'APEN, sauf dans le cas où il ne resterait que l'établissement siège d'une entreprise multi-établissements.</p> <p>Au moment de la déclaration de l'entreprise, il peut arriver que l'INSEE ne soit pas en mesure d'attribuer le bon code APE : la modalité 0000Z peut alors être attribuée.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Le code APEN700 est renseigné au répertoire SIRENE au moment du traitement la déclaration de l'entreprise.</p> <p>Il peut être mis à jour à l'issue d'une déclaration de l'entreprise ou bien à partir d'enquêtes soit statistiques, soit d'amélioration du répertoire.</p> <p>Pour plus d'information sur la définition du code "Activité principale Exercée" (APE), se reporter au chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique.
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm</a>

## Activité principale au registre des métiers (APRM)

<b>Définition</b>	<p><b>Codification de l'activité des artisans inscrits au registre des métiers (RM).</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise.</p> <p>L'activité artisanale est celle du professionnel qui exerce à son compte un métier manuel souvent à caractère traditionnel, et ce, seul ou avec l'aide de quelques personnes (famille, compagnons, apprentis, etc...).</p> <p>Elle est codifiée selon la Nomenclature d'Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA, Rév 2. 2008), le 6ème caractère du code NAFA étant un affinement, dans certains cas du niveau le plus fin de la NAF.</p> <p>Dans le répertoire Sirene, le concept d'activité artisanale correspond à l'activité de toute entreprise (entrepreneur individuel ou personne morale) ou de tout établissement pouvant être immatriculé ou inscrit au Répertoire des Métiers. Elle est définie par une réglementation. Deux critères sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la taille : une entreprise peut avoir une activité artisanale tant qu'elle n'emploie pas plus de 10 salariés de manière permanente (sf. cas particuliers ; néanmoins, une entreprise de plus de 10 salariés qui a été classée artisanale quand elle avait 10 salariés ou moins, peut conserver sa qualité d'entreprise artisanale).</li> <li>- la nature de l'activité : il s'agit essentiellement d'activités industrielles, des activités de bâtiment et de génie civil, de réparation et de quelques activités de services (la loi du 5 juillet 1996 définit par rapport à la NAF les types d'activité pouvant impliquer une inscription au Registre des Métiers).</li> </ul>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette activité est affectée à l'établissement principal, chaque fois qu'un établissement de l'entreprise quel qu'il soit, exerce une activité artisanale et cela même à titre secondaire. Ainsi, il est assez fréquent de trouver des établissements sièges ayant une APE différente de l'APRM.</p> <p>Par exemple, un siège qui fait du commerce de vêtements avec un établissement secondaire, atelier de retouche.</p> <p>On peut donc penser que toutes les entreprises ayant une activité artisanale sont inscrites à la chambre des métiers et ont donc un code APRM.</p> <p><u>Attention</u> : sélectionner une APRM revient à sélectionner des établissements sièges.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Si l'information déclarée n'est pas assez détaillée lors de la déclaration, un code par défaut a pu être attribué en fonction de l'activité déclarée.</p> <p>Cette variable n'est jamais mise à jour.</p>
<b>Longueur</b>	6
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.pme.gouv.fr/essentiel/nafa/index-d.htm">http://www.pme.gouv.fr/essentiel/nafa/index-d.htm</a>

## Tranche de chiffres d'affaires pour les entreprises enquêtées par les EAE (TCA)

<b>Définition</b>	<p><b>Tranche de chiffres d'affaires pour les entreprises enquêtées par les EAE.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Les tranches de chiffre d'affaires sont calculées, chaque début d'année, pour chaque unité à partir des chiffres d'affaires hors taxe.</p> <p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAEAPEN lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Enquête annuelle d'entreprises pour les grandes entreprises.</p> <p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites)
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>

### Liste des modalités

-----

" " : Non renseignée  
0 : Moins de 0,5 million d'euros  
1 : De 0,5 à moins de 1 million d'euros  
2 : De 1 million à moins de 2 millions d'euros  
3 : De 2 millions à moins de 5 millions d'euros  
4 : De 5 millions à moins de 10 millions d'euros  
5 : De 10 millions à moins de 20 millions d'euros  
6 : De 20 millions à moins de 50 millions d'euros  
7 : De 50 millions à moins de 100 millions d'euros  
8 : De 100 millions à moins de 200 millions d'euros  
9 : 200 millions d'euros ou plus

-----

La modalité "non renseignée" est utilisée quand l'unité déclarante n'a rempli aucune des modalités présentes.

## Appartenance au Répertoire des Entreprises Contrôlées Majoritairement par l'Etat (RECME)

<b>Définition</b>	<p>Indicateur d'appartenance au Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat.</p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>"SIRENE® base de données" s'enrichit chaque année des données du répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'état, avec un décalage d'un an.</p> <p><i>Ex : Au premier janvier 2006, sont incluses les données du RECME correspondant à la situation au 31 décembre 2004.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'état (RECME).</p> <p>Sa mise à jour est annuelle.</p>
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>1 : Entreprise appartenant au RECME 0 : Entreprise n'appartenant pas au RECME</p> <p>-----</p>

## Date de validité de l'activité principale de l'entreprise (DAPEN)

<b>Définition</b>	<p><b>Dernière date de validation de l'Activité Principale Exercée de l'entreprise (APEN700).</b></p> <p>Cette variable est une information complémentaire sur l'activité de l'entreprise.</p> <p>Pour plus d'informations, consulter la variable APEN700 ou se reporter au chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette date est obligatoire et fait l'objet d'une mise en conformité.</p> <p>Au cas où elle n'aurait pas été renseignée, une date "fictive" est fournie soit en relation avec la date de création, soit en relation avec la date de prise d'activité.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Elle est mise à jour à chaque modification de l'activité de l'entreprise (APEN700).</p>
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>Elle se présente sous la forme : AAAA</p>
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Date de mise à jour de l'effectif salarié de l'entreprise (année) (DEFEN)

<b>Définition</b>	<p><b>Année de la dernière mise à jour de l'effectif salarié de l'entreprise.</b></p> <p>Cette variable est une information complémentaire de la tranche d'effectifs de l'entreprise (TEFEN).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>DEFEN est modifié à chaque mise à jour de la tranche d'effectif salarié de l'entreprise.</p> <p>Une modification de la date de mise à jour de l'effectif salarié de l'entreprise peut être sans incidence sur la tranche d'effectif de l'entreprise (TEFEN)</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Dans le cas d'entreprises à établissement unique, la date de mise à jour de l'effectif de l'entreprise (DEFEN) et de l'établissement (DEFET) sont identiques.</p>
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>Elle se présente sous la forme : AAAA</p>
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Date de création de l'entreprise (DCREN)

<b>Définition</b>	<b>Date de création de l'entreprise</b>
<b>Constitution et traitement</b>	Cette date est obligatoire. Elle peut être remplie partiellement mais n'est jamais à blanc.
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	6 pour les produits "Listes" et "Mises à jour" (dessin "Détailé" - ex Notice80) 8 pour le produit "Evénements France entière"
<b>Type</b>	Alphanumérique. Elle se présente sous la forme : - MMAAAA pour les produits "Listes" et "Mises à jour" (dessin "Détailé" - ex Notice80). Dans ces cas, cette date peut ne comporter que des informations partielles (unités anciennes au répertoire Sirène). Elle n'est systématiquement renseignée que depuis 1980. Avant cette date, elle a été reprise des différents registres du commerce et des sociétés, de l'industrie... - AAAAMMJJ pour le produit "Evénements France entière". Dans ce cas, la date est complète et donc plus actuelle et plus à jour.
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Mois d'introduction de l'entreprise dans la base de diffusion (MMINTREN)

<b>Définition</b>	<p><b>Mois d'introduction de l'entreprise.</b></p> <p>Cette variable donne des informations complémentaires sur les caractéristiques économiques de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Pour les nouvelles entreprises, cette variable ne sera renseignée que pour les entreprises introduites au répertoire SIRENE après le mois de décembre de l'année n-1 (elle comportera au moins le mois de décembre de l'année précédente pour une initialisation en début d'année). Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "La constitution des fichiers de diffusion".</p> <p>Cette variable est généralement proche de la date d'effet de l'événement de création ou de réactivation au répertoire. Toutefois, le mois d'introduction peut être différent (antérieur ou postérieur à la variable DCREN).</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>"SIRENE® base de données".</p> <p>Cette variable est uniquement renseignée de décembre de l'année n-1 jusqu'au mois en cours.</p> <p>Elle n'est pas renseignée pour le produit "Créations hebdomadaires".</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique. Elle se présente sous la forme : MM
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>Cette variable est codifiée sur deux caractères et ne peut comporter que les valeurs 01 à 12 ou blanc.</p> <p>-----</p> <p>blanc : mois antérieur à décembre de l'année n-1  01 : janvier de l'année n  02 : février de l'année n  03 : mars de l'année n  04 : avril de l'année n  05 : mai de l'année n  06 : juin de l'année n  07 : juillet de l'année n  08 : août de l'année n  09 : septembre de l'année n  10 : octobre de l'année n  11 : novembre de l'année n  12 : décembre de l'année n-1</p> <p>-----</p>

## Indice de monoactivité de l'entreprise (MONOACT)

<b>Définition</b>	<p><b>Indice de monoactivité de l'entreprise.</b></p> <p>Cette variable donne, pour les entreprises pluri-établissements, une idée de l'homogénéité des activités exercées dans ceux-ci.</p> <p>Cette variable est une information complémentaire sur les activités de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	
<b>Source et actualisation</b>	<p>"SIRENE® base de données".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque début d'année.</p>
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

### Liste des modalités

```

-----
" " : Non calculé
1  : Entreprise dont tous les établissements ont la même
    activité principale
2  : Entreprise à établissements multiples dont les
    activités principales se répartissent dans plusieurs
    divisions de la NAF, l'une de ces activités
    regroupant de 80 à 99% des effectifs
3  : Entreprise à établissements multiples dont les
    activités principales se répartissent dans plusieurs
    divisions de la NAF, l'une de ces activités
    regroupant de 50 à 80% des effectifs
4  : Entreprise à établissements multiples dont les
    activités principales se répartissent dans plusieurs
    divisions de la NAF, aucune ne regroupant plus de 50%
    des effectifs
-----

```

## Modalité de l'activité principale de l'entreprise (MODEN)

<b>Définition</b>	<b>Modalité de l'activité principale de l'entreprise.</b> Cette variable est une information complémentaire sur l'activité de l'entreprise (APEN700).
<b>Constitution et traitement</b>	C'est un code complémentaire à l'APEN qui complète une activité principale. Il précise certains aspects de cette activité.
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE. Cette variable est renseignée en fonction des déclarations des entreprises.
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est : <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	----- D : Donneur d'ordre M : Montage, installation R : Réparation S : Activité simple -----

## Entreprise exploitant tout ou partie des moyens de production (EXPLEN)

<b>Définition</b>	<p><b>Cette variable permet de repérer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les entreprises exploitant leurs moyens de production et participant directement au système productif,</li> <li>- les entreprises qui participent au système productif mais qui ne font qu'apporter des moyens de production.</li> <li>- les entreprises non exploitantes ne participant pas au système productif. En effet, bien que n'étant pas des unités de production, certaines unités sont immatriculées en raison d'obligations juridiques, sociales ou fiscales.</li> </ul>
<b>Constitution et traitement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises qui participent directement au système productif (EXPLEN=O) ont au moins un établissement exploitant actif (EXPLET=O)</li> <li>- une entreprise employeuse est par définition exploitante</li> <li>- les entreprises non exploitantes participant au système productif n'ont aucun établissement exploitant actif mais ont au moins un établissement actif apportant des moyens de production.</li> </ul> <p>Dans le produit "Evénements France Entière", cette variable peut ne pas être renseignée pour les entreprises cessées depuis longtemps.</p>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>O : Exploitant</p> <p>N : Non exploitant participant au système productif</p> <p>X : Non-exploitant ne participant pas au système productif</p> <p>-----</p>

## Année de validité des rubriques de niveau entreprise en provenance des EAE (EAEANN)

<b>Définition</b>	<p><b>Année de validité des rubriques de niveau entreprise provenant des Enquêtes Annuelles Entreprises (EAE).</b></p> <p>Cette variable donne une information relative aux variables EAEAPEN, EAESEC1N, EAESEC2N, EAESEC3N et EAESEC4N.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAEANN ou EAEANT lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique.</p> <p>Elle se présente sous la forme : AAAA</p>
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>

## Activité principale de l'entreprise issue des EAE (EAEAPEN)

<b>Définition</b>	<b>Activité Principale Exercée de l'entreprise issue des Enquêtes Annuelles Entreprises (EAE).</b>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée selon la Nomenclature d'Activité Française (attention, version Rév.1, 2003 de la NAF). Pour plus d'information, se reporter à la définition de la NAF ou sur le site <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a>, rubrique "nomenclatures".</p> <p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAEAPEN lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf/pages/naf.htm">http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf/pages/naf.htm</a>

## Première activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE (EAESEC1N)

<b>Définition</b>	<p><b>Première activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les Enquêtes Annuelles Entreprises.</b></p> <p>Pour plus de renseignements sur l'activité principale Exercée, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée selon la Nomenclature d'Activité Française (attention, version Rév.1, 2003 de la NAF). Pour plus d'information, se reporter à la définition de la NAF ou sur le site <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a>, rubrique "nomenclatures".</p> <p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAE, lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc.). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm</a>

## Deuxième activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE (EAESEC2N)

<b>Définition</b>	<p><b>Deuxième activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les Enquêtes Annuelles Entreprises.</b></p> <p>Pour plus de renseignements sur l'activité principale Exercée, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	Voir la variable EAESEC1N (1ère activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE).
<b>Source et actualisation</b>	Voir la variable EAESEC1N (1ère activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE).
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm</a>

## Troisième activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE (EAESEC3N)

<b>Définition</b>	<p>Troisième activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les Enquêtes Annuelles Entreprises.</p> <p>Pour plus de renseignements sur l'activité principale Exercée, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	Voir la variable EAESEC1N (1ère activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE).
<b>Source et actualisation</b>	Voir la variable EAESEC1N (1ère activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE).
<b>Longueur</b>	5
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm</a>

## Quatrième activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE (EAESEC4N)

<b>Définition</b>	<p><b>Quatrième activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les Enquêtes Annuelles Entreprises.</b></p> <p>Pour plus de renseignements sur l'activité principale Exercée, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "APE".</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Voir la variable EAESEC1N (1ère activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE).</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Voir la variable EAESEC1N (1ère activité secondaire de l'entreprise déclarée dans les EAE).</p>
<b>Longueur</b>	<p>5</p>
<b>Type</b>	<p>Alphanumérique</p>
<b>Renseignement</b>	<p>Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).</p>
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li><li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li></ul>
<b>Liste des modalités</b>	<p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm">http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2003/naf2003.htm</a></p>

## Nombre d'établissements exploitants actifs de l'entreprise (NBETEXPL)

<b>Définition</b>	<b>Nombre d'établissements exploitants actifs de l'entreprise.</b> Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise.
<b>Constitution et traitement</b>	Chaque établissement actif exploitant (EXPLET='O') est comptabilisé. Par exemple, pour une entreprise ayant 3 établissements actifs dont 2 sont exploitants, on aura NBETEXPL='2'.  Les établissements exploitants sont propriétaires des moyens de production ou détiennent seulement le droit d'exploitation (locataire gérant par exemple). La variable EXPLET est alors égale "O".
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE. Cette variable est actualisée en permanence.
<b>Longueur</b>	4
<b>Type</b>	Numérique (cadrée à droite)
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

## Tranche de chiffres d'affaires à l'exportation pour les entreprises enquêtées par les EAE (TCAEXP)

<b>Définition</b>	<p><b>Tranche de chiffres d'affaires à l'exportation pour les entreprises enquêtées par les EAE.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Les tranches de chiffre d'affaires sont calculées, chaque début d'année, pour chaque unité à partir des chiffres d'affaires hors taxe.</p> <p>Il faut tenir compte du décalage de dates entre les informations des EAE et celles de "SIRENE® base de données". En effet, l'enrichissement de l'année N concerne les enquêtes réalisées en N-2 qui portent sur l'exercice comptable N-3.</p> <p><i>Exemple : En 2006, les variables EAEAPEN lorsqu'elles sont renseignées sont chiffrées 2003. Les données diffusées en 2006 correspondent aux enquêtes réalisées en 2004 sur l'exercice comptable de l'année 2003.</i></p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Enquête annuelle d'entreprises pour les grandes entreprises.</p> <p>Pour plus de renseignements sur les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, consulter le chapitre "Concepts", rubrique "EAE".</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque année, en janvier, au moment de la constitution de "SIRENE® base de données" (voir le chapitre "Concepts", rubrique "Les fichiers de diffusion").</p>
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	<p>L'INSEE n'a pas la maîtrise de la qualité de cette variable. Elle est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ non certifiée (déclarée par les entreprises et ne faisant pas l'objet de contrôle par l'INSEE),</li> <li>○ ou provenant d'une source exogène au répertoire (enquête, source administrative, etc..). Par convention, toutes les variables non issues de SIRENE ont cette caractéristique.</li> </ul>
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>0 : Part nulle  1 : Moins de 5 %  2 : De 5 à moins de 25 %  3 : De 25 à moins de 50 %  4 : 50 % et plus</p> <p>-----</p>

## Principale région de localisation de l'entreprise (REGIMP)

<b>Définition</b>	<p><b>Principale région de localisation de l'entreprise.</b></p> <p>Cette variable est une caractéristique économique de l'entreprise.</p> <p>Cette variable complète les indications de la variable MONOREG donnant pour les entreprises à établissements multiples, le code de la région où l'entreprise possède le plus grand nombre de salariés.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>La modalité de cette variable est déterminée en même temps que la variable MONOREG. Si MONOREG est non renseignée, la variable REGIMP sera également non renseignée.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Si l'entreprise est mono-établissement, la région de localisation est la même que celle du siège (RPEN) et MONOREG aura la valeur 1.</li><li>- Si l'entreprise est multi-établissements, la région de localisation est déterminée en fonction de la région où on trouve le plus grand nombre de salariés et MONOREG aura la valeur 2, 3 ou 4.</li></ul>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE.</p> <p>Cette variable est recalculée chaque année.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>Pour les modalités, se reporter à celles de la variable RPEN ou RPET correspondant aux régions de la France.</p> <p>-----</p>

## Indice de mono-régionalité de l'entreprise (MONOREG)

<b>Définition</b>	<p>Cette variable donne, pour les entreprises multirégionales, une idée de l'importance de la concentration dans la région de localisation principale.</p> <p>Cette variable est une information complémentaire sur la localisation des établissements de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est recalculée chaque début d'année par rapport à la localisation régionale des établissements appartenant à l'entreprise (voir la variable REGIMP).</p> <p>Pour les entreprises multi-établissements, chacune de ces localisations est pondérée par les effectifs correspondants pour obtenir l'indice de monorégionalité.</p> <p>Si l'entreprise est mono-établissement, la région de localisation est la même que celle du siège (RPEN) et MONOREG aura la valeur 1.</p>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE.</p> <p>Cette variable est mise à jour chaque début d'année.</p>
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée en totalité ou partiellement (valeurs manquantes non interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>" " : Non calculé</p> <p>1 : Entreprise dont tous les établissements sont situés dans la même région</p> <p>2 : Entreprise à établissements multiples ayant des établissements dans plusieurs régions, mais au moins 80 % des effectifs dans une région</p> <p>3 : Entreprise à établissements multiples ayant des établissements dans plusieurs régions, l'une de ces régions regroupant 50 à 80 % des effectifs</p> <p>4 : Entreprise à établissements multiples ayant des établissements dans plusieurs régions, aucune ne regroupant plus de 50 % des effectifs</p> <p>-----</p>

## Région de localisation du siège de l'entreprise (RPEN)

<b>Définition</b>	<p><b>Région de localisation du siège de l'entreprise</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique du siège ou de l'établissement principal de l'entreprise.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est déterminée à partir du département de localisation du siège.</p> <p><u>Remarque</u> : Pour la collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon, la modalité de la région est 98 dans les produits Sirene, alors que le code de la commune dans le Code Officiel Géographique (COG) est 97501 pour Miquelon-Langlade et 97502 pour Saint-Pierre.</p> <p><u>Juin 2008</u> : Suite à la renumérotation de certains départements:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le code région de Mayotte est 06</li> <li>- le code région de St Barthélémy est 07</li> <li>- le code région de St Martin est 08</li> </ul>
<b>Source et actualisation</b>	Répertoire SIRENE
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.

### Liste des modalités

-----

01 : Guadeloupe  
 02 : Martinique  
 03 : Guyane  
 04 : Réunion  
 06 : Mayotte  
 07 : Saint Bartélhémy  
 08 : Saint Martin  
 11 : Ile-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)  
 21 : Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52)  
 22 : Picardie (02, 60, 80)  
 23 : Haute-Normandie (27, 76)  
 24 : Centre (18, 28, 36, 37, 41, 45)  
 25 : Basse-Normandie (14, 50, 61)  
 26 : Bourgogne (21, 58, 71, 89)  
 31 : Nord-Pas-de-Calais (59, 62)  
 41 : Lorraine (54, 55, 57, 88)  
 42 : Alsace (67, 68)  
 43 : Franche-Comté (25, 39, 70, 90)  
 52 : Pays de La Loire (44, 49, 53, 72, 85)  
 53 : Bretagne (22, 29, 35, 56)  
 54 : Poitou-Charentes (16, 17, 79, 86)  
 72 : Aquitaine (24, 33, 40, 47, 64)  
 73 : Midi-Pyrénées (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)  
 74 : Limousin (19, 23, 87)  
 82 : Rhône-Alpes (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)  
 83 : Auvergne (03, 15, 43, 63)  
 91 : Languedoc-Roussillon (11, 30, 34, 48, 66)  
 93 : Provence Alpes Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)  
 94 : Corse (2A, 2B)  
 98 : Territoires d'outre-mer (TOM)  
 99 : Etranger

-----



## Département et commune de localisation du siège de l'entreprise (DEPCOMEN)

<b>Définition</b>	<p><b>Code du département et de la commune de localisation du siège de l'entreprise.</b></p> <p>Cette variable est une information de localisation géographique du siège de l'entreprise à laquelle appartient l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>C'est le regroupement d'éléments structurés en 2 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le département (2 positions)</li><li>- La commune (3 positions)</li></ul>
<b>Source et actualisation</b>	<p>Répertoire SIRENE</p> <p>Cette variable est codifiée à partir des codes officiels géographiques de niveau département et commune de l'établissement siège.</p> <p>Les codes département et commune sont définis dans le code officiel géographique (COG), disponible à l'INSEE et sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> à la rubrique nomenclature.</p>
<b>Longueur</b>	2
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites).
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</a>

## Nature de la mise à jour : création, suppression, modification (VMAJ)

<b>Définition</b>	<p><b>Nature de la mise à jour pour le produit "Mises à jour".</b></p> <p>Elle est renseignée uniquement pour les produits "Mises à jour". Cette variable est une donnée sur la mise à jour de l'établissement.</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée au moment de la constitution des bases différentielles mensuelles, trimestrielles, semestrielles.</p> <p>Le code est déterminé en fonction de la comparaison entre deux bases de données Sirène® à un instant donné N et N+1. Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Interpréter votre produit", rubrique Produit "Mises à jour" (dessin "Standard" et "Détailé").</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si VMAJ=C : L'établissement existe dans la base N+1 mais pas dans la base N</li> <li>- Si VMAJ=E : L'établissement existe dans la base N mais pas dans la base N + 1</li> <li>- Si VMAJ=I et F : L'établissement existe dans la base N et dans la base N + 1 avec une ou plusieurs variables modifiées.</li> <li>- Si VMAJ=S : Les établissements sièges sans modification mais dont au moins un établissement non-siège a été modifié.</li> </ul>
<b>Source et actualisation</b>	"SIRENE® base de données"
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites) pour le produit « mises à jour par différentiel »
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>C : Création d'établissement  E : Suppression d'établissement  I : Modification, état initial  F : Modification, état final  S : Siège dont au moins un établissement non-siège a été modifié (le ou les établissements non-sièges n'appartiennent pas forcément à la sélection demandée).</p> <p>-----</p>

## Indicateur de mise à jour n°1 (VMAJ1)

<b>Définition</b>	<p><b>Indicateur de modification des variables SIEGE, ACTIVNAT ou SAISONNAT.</b></p> <p>Cette variable est une donnée pour la mise à jour de l'établissement. Elle est disponible pour le produit "Mises à jour" (dessin "Détailé" seulement).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée au moment de la constitution des bases mouvements mensuelles, trimestrielles, semestrielles.</p> <p>Le code est déterminé en fonction de la comparaison entre deux bases de données Sirène® diffusion à un instant donné N et N+1. Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Interpréter votre produit", rubrique Produit "Mises à jour" (dessin "Détailé").</p>
<b>Source et actualisation</b>	"SIRENE® base de données"
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites) pour le produit « mises à jour par différentiel »
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>1 : Modification</p> <p>0 : Pas de modification</p> <p>-----</p>

## Indicateur de mise à jour n°2 (VMAJ2)

<b>Définition</b>	<p><b>Indicateur de modification des variables EXPLET, APET700 ou TEFET.</b></p> <p>Cette variable est une donnée pour la mise à jour de l'établissement. Elle est disponible pour le produit "Mises à jour" uniquement (dessin "Détaillé" seulement).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée au moment de la constitution des bases mouvements mensuelles, trimestrielles, semestrielles.</p> <p>Le code est déterminé en fonction de la comparaison entre deux bases de données Sirène® diffusion à un instant donné N et N+1. Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Interpréter votre produit", rubrique Produit "Mises à jour" (dessin "Détaillé").</p>
<b>Source et actualisation</b>	"SIRENE® base de données"
<b>Longueur</b>	1
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites) pour le produit « mises à jour par différentiel »
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>1 : Modification</p> <p>0 : Pas de modification</p> <p>-----</p>

## Indicateur de mise à jour n°3 (VMAJ3)

<b>Définition</b>	<p><b>Indicateur de modification des variables CJ, APEN700 ou TEFEN.</b></p> <p>Cette variable est une donnée pour la mise à jour de l'entreprise. Elle est disponible pour le produit "Mises à jour" (dessin "Détailé" seulement).</p>
<b>Constitution et traitement</b>	<p>Cette variable est codifiée au moment de la constitution des bases mouvements mensuelles, trimestrielles, semestrielles.</p> <p>Le code est déterminé en fonction de la comparaison entre deux bases de données Sirène® diffusion à un instant donné N et N+1. Pour plus d'informations, consulter le chapitre "Interpréter votre produit", rubrique Produit "Mises à jour" (dessin "Détailé").</p>
<b>Type</b>	Alphanumérique
<b>Longueur</b>	1
<b>Source et actualisation</b>	"SIRENE® base de données"
<b>Renseignement</b>	Variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites) pour le produit « mises à jour par différentiel »
<b>Qualité</b>	Il s'agit d'une variable calculée par l'INSEE ou déclarée par les entreprises mais faisant l'objet de contrôles par l'INSEE.
<b>Liste des modalités</b>	<p>-----</p> <p>1 : Modification</p> <p>0 : Pas de modification</p> <p>-----</p>

Impression : INSEE Pays de la Loire